

# LE FRONT

Hebdomadaire des étudiants(es) de l'Université de l'Acadie à Moncton

Vol. 17, no. 13

lundi 3 novembre 1980

## U de M: rien ne va plus

Jusqu'à présent rien de concret n'a été fait de la part de l'administration de l'U de M pour tenter de faire suite aux démarches entreprises par la F.E.U.M. afin de mettre un point final à la discrimination que la "politique de réservation des locaux..." a engendré.

C'est ce qui est ressorti, jeudi dernier, des interviews réalisés auprès d'Agathe Arseneault, Secrétaire générale de la F.E.U.M., Brian T. Newbold, recteur adjoint de l'U. de M., Arthur Grouard, adjoint au Vice-recteur à l'administration et Gilles Nadeau, Directeur des Services aux étudiants.

La dite politique est toujours en application à l'Université de Moncton, c'est ce que M. Gilles Nadeau a affirmé. A savoir si la politique est appliquée tel quel, M. Nadeau a dit qu'il lui était difficile de répondre à cela, il vaudrait mieux, selon lui, dire "interprété tel quel par nous (le Service aux étudiants)".

Or, la question d'interprétation de cette politique est justement le point de litige entre la F.E.U.M. et l'U. de M. Dans une lettre adressée à M. Newbold (voir LE FRONT, no. 9, le 6 octobre 1980, page 6), Agathe Arseneault a trouvé

"inacceptable le fait que de groupes d'étudiants(es) (internes) et d'autres groupes de l'extérieur soient reconnus arbitrairement par l'administration de l'U. de M.

"Nous sommes d'accord qu'il y ait une coordination dans la location des locaux mais qu'un système de contrôle sur les regroupements d'individus soit hors de question" a conclu l'exécutif de la F.E.U.M. dans un document présenté à l'U. de M. le 9 octobre dernier (voir le FRONT, no. 10, le 14 octobre 1980, page 5). C'est à cette même rencontre que l'Université demandait à la F.E.U.M. de lui présenter sur papier ses exigences concernant la reconnaissance des groupes internes et externes, ce que la F.E.U.M. s'empressa de faire (voir LE FRONT, no. 11, le 20 octobre 1980, page 5).

D'autre part, à cette rencontre, l'Université de Moncton s'est dite prête à reformuler un nouveau règlement qui se voudrait précis sur les questions de technicité; a commenté Agathe Arseneault (voir LE FRONT, no. 10, le 14 octobre

voir "rien ne va plus" page 5



## Grief collectif contre l'Université de Moncton

Le règlement no. 81 des règlements généraux de l'Université de Moncton peut s'interpréter et a effectivement été interprété en contravention de l'article "q" de la convention collective entre l'ABPUM et l'Université de Moncton. C'est ce qui a poussé le Syndicat (ABPUM) à porter un grief collectif contre l'Université de Moncton pour faire déclarer que le règlement 81 est assujéti à l'article 9 de la convention collective.

Le syndicat (ABPUM) a mandaté son représentant au

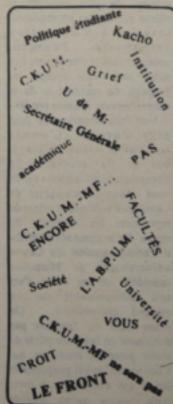
conseil des gouverneurs afin de présenter la proposition d'une charte des droits s'appliquant à toute personne venant sur le campus afin d'éviter toute forme de discrimination dans l'application des règlements de l'université.

Cette charte devrait comprendre que: L'Université s'engage à n'exercer aucune pression contrainte ou distinction injuste contre quiconque au motif de son origine ethnique, de sa nationalité, de son âge, de

voir Grief collectif page 5

### SOMMAIRE

Dans nos facultés	2
En Acadie	3
Éditorial	4
Politique étudiante	5
Femmes... Femmes...	9
Section culturelle	11
Santé et société	15
L'Internationale	18
Entre autres	19
Marché du travail	21
Sports et loisirs	22



# DANS NOS FACULTÉS

## Les étudiants en Arts Visuels veulent du changement

## AUX SCIENCES SOCIALES

A la Faculté des Sciences Sociales...

On se rencontre au café-causerie du jeudi midi

M. Gilbert Flan, Recteur, Centre Universitaire de Moncton

Monseigneur Flan, La présente est pour vous faire connaître notre mécontentement général face à l'organisation du Département d'Arts Visuels, plus spécifiquement les cours de Céramique 2802-3804-4805.

Comme vous le savez sans doute, l'administration du Centre universitaire de Moncton fait tout en son pouvoir pour recruter des étudiants à la grandeur de la province et même à l'étranger. C'est à son avantage de maintenir et même d'accroître sa population étudiante. Mais face à ce recrutement, le service en général demeure inadéquat. Étant donné les coupures budgétaires auxquelles le Centre universitaire de Moncton procède depuis ces dernières années, il n'en reste pas moins que sa clientèle, les étudiants, en est la plus désavantagée.

Les étudiants en Arts Visuels inscrits au cours de Céramique font face à de sérieux problèmes qui vont à l'encontre de leurs intérêts et de leur créativité. Depuis le début du semestre ils sont limités soit par des causes techniques et même par le physique du local 033. Les étudiants en Céramique doivent de plus partager le même atelier que les étudiants inscrits à l'Éducation permanente. Pourquoi accepter autant d'étudiants à ce cours sans tenir compte de l'espace, du matériel et de la main-d'œuvre à notre service?

Une telle situation ne peut plus durer. L'année académique avance à grands pas et les étudiants en Céramique sont inquiets car ils ont dans l'incapacité de travailler à leur aise et même de rencontrer les objectifs du cours. Ils se demandent même si l'administration du Centre universitaire de Moncton considère qu'une école d'art soit indispensable sur un campus universitaire. On pense qu'il ne faudrait pas seulement en faire une porte de sortie pour les étudiants qui n'ont aucun intérêt proprement dit et qui s'inscrivent à cette école "parce qu'on accepte n'importe qui".

Pour faire suite à cette lettre et pour être plus explicites, nous allons vous énumérer en détails les lacunes de ce cours AV-2803 - AV-3804.

1. Depuis le début du semestre que les tours ne sont pas disponibles et sont sujets à réparation.
2. Un seul four sur trois, soit le moyen, fonctionne de façon raisonnable. C'est le seul four à être utilisé et on demande à quel moment il va lâcher.
3. L'atelier 033 n'est disponible que jusqu'à 23h30.
4. Pendant les heures régulières du cours, il est très difficile de travailler étant donné le grand nombre d'étudiants inscrits au cours (plus précisément 36 inscriptions).
5. Étant donné que le nombre d'étudiants a augmenté comparativement à l'année dernière, il y a un manque flagrant d'espace et de matériel.

6. Nous sommes limités dans notre production.
7. Nous ne pouvons atteindre les objectifs du cours prévus à l'évaluation.

À la suite de ces revendications, nous exigeons:

1. Que le cours de Céramique devrait d'abord s'offrir aux étudiants en Arts Visuels si le nombre d'inscriptions est suffisant.
2. Que les fours soient réparés convenablement ou qu'on procède à l'achat de nouveaux fours de grandeur appropriée qui permettraient de réaliser des travaux de grandeur plus diversifiés.
3. Qu'un agrandissement de l'atelier 033 soit prévu si l'on considère de maintenir un nombre élevé d'étudiants inscrits à ce cours.
4. Que le Centre universitaire de Moncton accorde un budget proportionnel au nombre d'étudiants inscrits au Département d'Arts Visuels.

5. Que l'atelier soit disponible vingt-quatre heures par jour.

Nous exigeons que des actions concrètes soient prises d'ici une semaine.

A cette lettre s'ajoute une pétition signée par les étudiants inscrits au cours. Vous la trouverez à l'annexe 1.

Marie-Lyne LeBlanc, Représentante des Étudiants d'Arts Visuels au Conseil de la Faculté des Arts

M. Brian Newbold, Recteur Adjoint  
M. Léonard LeBlanc, Vice-Recteur à l'Enseignement  
M. Georges François, Doyen, Faculté des Arts  
M. Claude Thériault, Directeur du Département d'Arts Visuels  
Mad. Marie-Reine Chasson-Ulmer, Professeur Céramique  
LE FRONT

Deux étudiants ont déjà quitté le cours, ce qui fait trente-quatre inscriptions au cours. La pétition a été signée par vingt-neuf étudiants; cinq n'ont pu être joints.

La F.E.U.M. appuie totalement les revendications des étudiants en Arts Visuels inscrits au cours de Céramique. Elle apprécie la vigilance de tous ces étudiants. De plus, la F.E.U.M. invite et encourage tous les départements à en faire autant en leur assurant son support et son appui.

Nombre de ceux qui travaillent bénévolement à la salle de consultation à la Faculté des sciences sociales.

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
8:30							
9:30	Raymond	France Drolet					
10:00	Marie	France Flourde	Pauline Whitton	France Flourde	Hélène St-Pierre		
10:30							
11:00	Danielle Hudon	Colette Forest	Jeanne Chasson	Lucille Gallant			
11:30						André Nelson	
12:00			Jean Gallo				
13:00	Carole Marchand	Myriam Charlier			Barbara Chavé	?	
14:00			George Tardif				
15:00	Gilles Gauthier	Danielle Berrier			Monique Mourey	Ghislaine Frasette	Marie-Lise
16:00	Linda Vrblje	Lucie Sirois	Lucille Bourgeois				Sylvie Girard
17:00							
18:00	Sylvie Girard	Nicole Moran	Linda Richard	Charlotte Martin	Danielle Hudon		Richard Filion

Un Conseil étudiant; des étudiants ordinaires qui croient encore à leurs droits...

Depuis septembre, par l'intermédiaire du FRONT, on essaie de rejoindre autant que possible les étudiants de la Faculté des sciences sociales.

À titre d'étudiants FONDAMENTALEMENT, on se veut les représentants des étudiants de notre faculté. Les démarches du conseil s'orientent pratiquement vers l'accessibilité à un meilleur climat universitaire pour nous tous. On entend par là les niveaux académiques et paracadémiques.

Comment? Eh bien en vous invitant à venir prendre un bon café au percolateur, thé ou tisane au salon étudiant chaque jeudi midi; question de jaser un brin entre nous. Jaser de nous, de nos cours et de tout ce qu'on a le goût de partager. C'est une façon d'établir une communication riche et spontanée à l'intérieur de la faculté, tout en changeant l'ambiance de la Caf.

Côté académique, avec un faible 10 p.c. des étudiants à la faculté, on tente d'assurer le service d'une documentation pertinente sur place, au 4e à la

salle d'étude. Ceci est un précieux exemple des bons résultats que peuvent donner une participation collective soutenue.

De plus, Linda et Hilaire assistent aux réunions régulières du Conseil de la Faculté (prof. doyen) où "nos cours" et la "qualité de l'enseignement" sont des points importants souvent débattus.

Conscients de ne pas être les détenteurs d'un énorme pouvoir, on est malgré tout présents, là où la voix étudiante doit se faire entendre. Et le seul pouvoir qui nous motive provient de ce que vous nous manifestez. Surtout gardez toujours en tête qu'on paie pour les décisions qui sont trop souvent prises à notre insu. Si on essaie de s'informer pour éviter d'être manipulés? La vie étudiante est uniquement de passage; elle mériterait d'être saïe et vécu pleinement. Si on OSE tout de suite, on en ressentirait sûrement d'heureux résultats tôt ou tard.

Chaque midi, un membre du conseil est au local pour une meilleure disponibilité.

TROIS FOIS BIENVENUE!

Julie Arseneault  
Conseil étudiant sc. sociales

# EN ACADIE

## S.A.N.B. assemblée générale extraordinaire les 14, 15 et 16 novembre prochain.

La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick organise pour les 14, 15 et 16 novembre prochains, à l'École secondaire de St-Léonard, la tenue d'une assemblée générale extraordinaire de ses membres. Les buts de cette assemblée sont de finaliser l'adoption des règlements de la Société de même que d'identifier quelques éléments importants de l'orientation politique de la S.A.N.B. afin d'amorcer un débat, au sein des sections régionales, devant conduire à la définition d'une orientation politique pour la S.A.N.B. sur les plans de la réforme constitutionnelle et des revendications politiques des Acadiens du N.-B.

Bien que la finalisation de l'adoption des règlements de la S.A.N.B. se fasse en séance plénière, trois ateliers successifs sont prévus pour discuter de l'orientation politique de la S.A.N.B. Dans un premier atelier, les participants seront amenés à identifier certains principes pouvant guider l'orientation politique de la S.A.N.B. pour le futur. Pour ce faire, ils bénéficieront de l'aide d'un document énumérant les différentes positions antérieurement prises par la S.A.N.B.

dans le secteur politique. Dans un second atelier, les participants chercheront à comprendre le projet de loi portant sur l'égalité des deux communautés linguistiques du N.-B. et définiront les éléments d'une position face à ce projet de loi. Dans un dernier atelier, les participants mesureront l'importance du débat constitutionnel pour les Acadiens du N.-B. et définiront les éléments d'une position constitutionnelle face à celle de Monsieur Trudeau d'inclure une charte des droits linguistiques dans la constitution canadienne.

En bref, voici les activités principales prévues au programme de cette assemblée générale. Le vendredi soir, 14 novembre, à 20 heures, les participants seront appelés à remplir les modalités d'inscription et de 20 heures 30 à 22 heures 30 procéderont à l'adoption des nouveaux statuts et règlements de la S.A.N.B. L'Assemblée générale reprendra le samedi matin, à 8 heures, avec l'inscription des nouveaux arrivants; les participants finaliseront l'adoption des règlements et en fin de matinée

prendront part au premier atelier dont le thème est l'orientation politique de la S.A.N.B. De 12 heures 30 à 14 heures, atelier-conférence avec conférencier invité. Les participants retourneront en atelier à 14 heures pour discuter du projet de loi sur l'égalité des deux communautés linguistiques du N.-B. A 15 heures 45, après une courte pause, le troisième atelier, portant sur la position constitutionnelle des Acadiens, débutera. Un souper-conférence avec conférencier invité à 17 heures 30 et une soirée sociale à 20 heures 30 clôtureront les activités de cette journée. Le dimanche à 9 heures, l'assemblée reprendra avec l'adoption, en plénière, des résolutions provenant des ateliers.

Une invitation est lancée à tous les membres de la S.A.N.B. et à toutes les personnes intéressées à prendre activement part à ces importantes délibérations de se procurer, auprès de leurs conseils régionaux respectifs, la documentation préparée en vue de cette assemblée.

Denise Violette 382-1655



Encore une fois, le mois de novembre  
est le mois de la PIZZA!  
chez Greco Donair

Notre pizza carrée  
métrique est meilleure et  
plus grande

27<sup>pc.</sup> de plus

**Spécial 2 POUR 1**

Achetez une pizza 20cm avec votre choix  
d'ingrédients et on vous en donnera une autre  
de même valeur gratuitement.

Valide tous les MARDI du mois de  
NOVEMBRE

**Si c'est pas Greco Donair,  
c'est pas la même affaire**

### VITO'S PIZZA

726 Mountain Rd. Moncton, N.-B.

Tél: 858-5000



Service de livraison  
License Complète  
Salle à dîner et restaurant

Lundi au jeudi	11:30 AM - 02:00 AM
Vendredi	11:30 AM - 03:00 AM
Samedi	04:00 PM - 03:00 PM
Dimanche	04:00 PM - 12:00 PM

# ÉDITORIAL

## COMMENTAIRE: Appel à notre attention

Depuis quelques semaines, un véritable échauffement se produit sur notre campus. Différentes actions de l'administration de l'U. de M. ont en effet provoqué une contestation d'une envergure rarement vue ici.

Les autorités du campus ont en effet élaboré ou permis des politiques concernant la location des locaux, l'affichage, la présence de tout groupe sur le campus, la vente de certains journaux politiquement engagés, etc. Toutes ces politiques s'attaquent à notre

liberté d'expression.

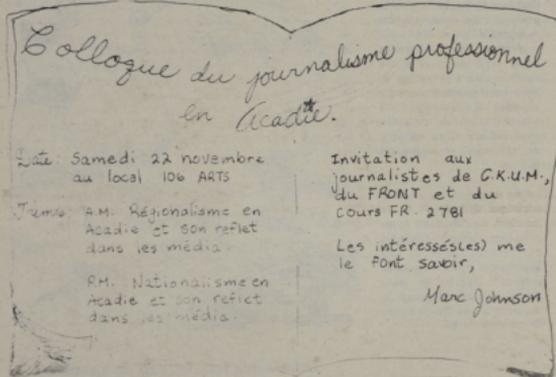
Face à cette répression, la F.E.U.M. et l'A.B.P.U.M. (Association des bibliothécaires et des professeurs de l'Université de Moncton) ont respectivement émis un ultimatum et un grief collectif. C'est enfin un rapprochement des plus importants, un début de concertation entre les professeurs et bibliothécaires et les étudiants(es) qui marque l'histoire de l'U. de M.

A ce moment-ci, la haute administration semble démobilisée (comme l'indique le reportage de Yvan TREMBLAY p. 1). En

plus, l'absence de toute prise de position par le Recteur, M. FINN, est très remarquable.

Toute cette situation est importante pour l'évolution de cette institution. Et c'est une attention toujours plus large de la part de la population étudiante et professorale, et même de la population acadienne à ce problème, que verra nos libertés fondamentales reconquises et ancrées à l'Université de Moncton.

Marc JOHNSON



L'équipe du FRONT désire vous aviser que le prochain numéro du journal (no. 14) paraîtra le 24 novembre.

Ce délai est occasionné par la semaine d'études et par nos besoins personnels de se rattraper dans nos études.

Ainsi, ceux et celles qui auront des articles à faire publier dans Le FRONT devront nous les remettre avant le mercredi 19 novembre au soir.

LE FRONT

**Poste important à combler immédiatement**

Le journal "LE FRONT" est à la recherche d'un(e) étudiant(e) capable d'assumer un poste important au sein de l'équipe du journal. L'étudiant(e) sera responsable de développer le secteur des nouvelles ayant trait au Campus de l'Université de Moncton et à la Communauté Acadienne en générale. **RÉMUNÉRATION:** possibilité de développer son sens de curiosité tout en acquérant une formation pratique en journalisme et \$20 par numéro publié.

### LE FRONT

Directeur	Marc Johnson
Co-directeur	Yvan Tremblay
Responsable de la technique	Rachid Kanaan
Section Culturelle	Joseph Elias
Sports et Loisirs	Gilles Bryar
Photographie	Charline Boudreau
Montage	<u>Correction</u>
Guy Albert	Julie Arseneault
Esther Nadeau	Esther Martineau
Rachel Poirier	Luc Prud'homme
Daniel Robichaud	Vivianne Roy
Anne-Marie Sirois	Myriam Chartier

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiants de l'Université de Moncton publié par F. L. S. 10, 110 rue Saint-Jacques, Moncton, N. B. E1A 1S9 à un tarif de 20 centes par copie.

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples aspects particuliers des étudiants. Les opinions émanant de LE FRONT ne sont pas nécessairement celles de la Rédaction ou de la F. L. S.

La date de sortie des articles est le mercredi qui précède la publication du jour.

# POLITIQUE ÉTUDIANTINE

## Vous avez dit Université? Quelle Université?

Un commentaire de Maurice Couture

Dans ces brefs commentaires, je voudrais essayer de donner une image de l'Université de Moncton telle qu'elle n'apparaît fonctionner. Telle qu'elle fonctionne en vérité. Je me fonde essentiellement sur mon observation depuis près de deux ans. Mais je ne crois pas, d'autres observateurs conviendront, que ces deux années soient singulières. Au contraire, malheureusement, elles sont en continuité avec son histoire, récente mais significative.

Il y a un système philosophique, une école de pensée qui consiste à proposer de prendre ce qu'il y a de meilleur dans les différents systèmes. Il s'agit de l'éclectisme. Essentiellement une université peut fonctionner selon deux schémas d'organisation: une bureaucratie ou une organisation privée. Je crois que les administrateurs ont choisi à cette école de pensée, c'est-à-dire qu'elle emprunte à ces deux modèles. A cette différence près qu'ils empruntent toujours le pire des deux systèmes.

De cela on ne peut complètement leur en tenir rigueur. Une des caractéristiques précisément d'une bureaucratie, c'est l'usurpation du pouvoir. Et en cela, je crois que nos administrateurs sont des maîtres.

### 1. Usurpation des pouvoirs

La structure de décision à l'Université de Moncton comporte plusieurs instances avec chacune sa sphère de responsabilité. C'est écrit dans sa charte. Demandez à un directeur ce qu'il advient du budget qu'il est supposé préparer pour le fonctionnement de son département. Demandez aux professeurs ce qu'il

advient du résultat des consultations faites pour le choix de leur doyen! Demandez-vous ce qu'on fait des revendications légitimes des étudiants quant à l'augmentation des frais de scolarité! Demandez aux étudiants expulsés de l'Université l'an dernier ce qu'il est advenu des procédures habituelles pour ce genre de décision! Il faut constater une chose: ici, un conflit, c'est-à-dire une divergence d'opinion est synonyme de désordre. Ce genre de désordre est essentiellement à proscrire. Donc tous les moyens sont bons pour rétablir l'ordre.

Ainsi se justifie une force policière aussi importante sur le campus. Une force policière qui me fait penser à certains régimes militaires d'Amérique du Sud ou d'Afrique. La stratégie est la même: investir dans la répression plutôt que d'accorder les droits légitimes.

### 2. Anonymat des décisions

Cette deuxième caractéristique d'une bureaucratie ne se retrouve pas ici. En fait, il s'agit plutôt du contraire. On sait très bien qui décide quoi et au nom de quels intérêts et en fonction de quelles orientations. Et les orientations, ce ne sont évidemment pas les étudiants et les professeurs qui les définissent. Encore là, ce se fait malgré les instances prévues à cette fin. Voilà ce qui explique en bonne partie l'incapacité chronique de la F.E.U.M. de l'ABPUM et de l'APAPUM à organiser une réaction quelconque aux décisions unilatérales et arbitraires des administrateurs.

### 3. Déplacement des buts

Cette caractéristique découle de la première. L'Université constitue au départ un appareil pour

réaliser certains objectifs. Je ne crois pas me tromper en affirmant que ces grands objectifs devront être la formation des étudiants et la promotion de la recherche. Mais il faut montrer un sens de l'observation peu commun et surtout libre entre les lignes pour déceler la présence de ces deux grands objectifs fondamentaux. Les choix pris ces dernières années montrent que l'appareil fait ce qu'il peut pour survivre en tant qu'appareil et entretenir ses dirigeants.

Ne pensez qu'à la multiplication des postes administratifs, des adjoints aux adjoints par rapport aux ressources attribuées à une bibliothèque qui fait fonction de bibliothèque municipale avec ses livres de recettes et les traités nouveaux sur les sacrements et la pénitence.

### 4. Résistance au changement

Ici encore, on ne peut dire que l'Université soit vraiment handicapée par ce trait caractéristique. Elle ne l'est que jusqu'à un certain point. Comme le montre Max Weber, "la bureaucratie tend à persévérer dans son être", i.e. conserver ses structures même lorsqu'elles deviennent inadéquates. Ce que cette bureaucratie a de particulier, c'est qu'elle sait se transformer pour réaliser des objectifs mais qui n'ont plus rien à voir avec ceux qui constituèrent le fondement d'une constitution vouée à la création, à la découverte et à l'expression intégrale de la liberté.

Maurice Couture,  
Ancien professeur de  
Science Politique à  
l'U. de Moncton

## "rien ne va plus"

Suite de la première page

1980, page 6), en faisant allusion que du point de vue administratif, l'émulsion de ces nouvelles politiques était purement chose technique.

Enfin la F.E.U.M. attend toujours des actions concrètes de la part de l'administration de l'Université de Moncton. Expliquant que M. Arthur Girouard, l'un des auteurs de la politique, est occupé par la négociation de la convention collective des professeurs, donc non disponible, M. Newbold a dit être retradé dans la révision de la dite politique.

La présence de M. Girouard à la révision de la politique ainsi qu'aux négociations de la convention collective est-elle irremplaçable? Pour l'Université de Moncton, il semble que OUI!

Pour le moment la position de la F.E.U.M. et tout dernièrement celle de l'ABPUM vis à vis la politique "de réservations des locaux..." se sérieusement librané les personnes responsables de la rédaction et de l'application de

cette politique. M. Nadeau, M. Newbold et M. Girouard, tous les trois, ont dit être vraiment surpris par les réactions des étudiants et même des professeurs face à la dite politique.

par Yvan Tremblay

## Grief collectif

Suite de la première page

sa langue, de son sexe, de son orientation sexuelle, de déficiences physiques, de ses opinions et actions politiques, de son état civil et de son état religieux;

l'Université reconnaisse à quiconque, la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression y compris la liberté de la presse et des autres grands moyens d'information et la liberté de réunion pacifique et d'association.

par Yvan Tremblay



## L'ABPUM prend position

Le Syndicat (ABPUM) des Bibliothécaires et Professeurs de l'Université de Moncton

estime tout à fait inacceptable la politique mise en vigueur le 15 septembre 1980, concernant la réservation, l'utilisation et la location des locaux et des espaces du C.U.M., et demande l'abrogation immédiate, en attendant la formulation d'une nouvelle politique.

Cette prise de position fut d'ailleurs transmise à M. Brian T. Newbold dans une lettre que lui adressait l'ABPUM. La lettre faisait aussi mention que l'ABPUM enverrait une autre lettre à M. Newbold pour dénoncer

l'utilisation par l'Université de la force policière dans l'affaire Clavette. Cette même lettre lui demandait aussi de cesser d'interdire la distribution ou la vente de journaux, pamphlets, etc. sur le Campus et cela en lui rappelant qu'une telle politique va à l'encontre de la liberté d'expression et de presse qui doit régner dans une Université digne de ce nom.

Enfin une autre lettre sera envoyée à M. Newbold lui demandant d'entreprendre les démarches nécessaires auprès de la Librairie Académique pour que celle-ci revienne sur sa décision de censurer et par conséquent d'interdire la vente de journaux politiques.



## U. de M. : Institution administrative ou académique?

Tous les étudiants, en s'inscrivant aux différents programmes du Centre Universitaire de Moncton, se voient dans l'obligation de suivre des cours se rapportant à ces programmes et de répondre à leurs exigences. Beaucoup d'étudiants doivent inégalement "subir" certains cours simplement pour en tirer une note à la fin. Souvent on est sujet à suivre des cours médiocres et même nuls tant du point de vue pédagogique que du contenu. A ce moment-là, l'étudiant se trouve pris dans une impasse et n'a que très peu de moyens tangibles pour s'en sortir. Même si les étudiants portent plainte et réagissent à ces situations, la plupart du temps les résultats sont pauvres. On a eu maints exemples dans le passé.

Le rôle principal de l'administration est d'offrir le meilleur des services à sa clientèle (payante), soit les

étudiants. Donc elle a le devoir d'agir concrètement face à ce problème. La Commission d'Enseignement Supérieur des Provinces Maritimes exige des universités des Maritimes qu'elles aient des objectifs précis. Quels sont les objectifs du Centre Universitaire de Moncton? Parfois à en juger la qualité des cours et des professeurs incompétents qu'elle maintient à son service, on a l'impression que le côté académique n'a que très peu d'importance comparative- ment au côté administratif ou financier.

Un centre universitaire n'est pas une industrie mais une institution de haut savoir qui devrait donner une formation autant académique que para-académique aux personnes désireuses d'acquies des connaissances ou des expériences soit au niveau scolaire et au niveau social. Chaque programme ou

service offert aux étudiants devrait avoir des objectifs bien définis qui rencontrent les intérêts de la masse étudiante. Il n'est certes pas difficile d'établir des objectifs. Le problème se situe plutôt au niveau de l'évaluation des objectifs proposés. Est-ce que l'administration du Centre Universitaire de Moncton a un moyen d'évaluer les programmes, les syllabus des cours et même le rendement des professeurs. Si oui, qu'elle le prouve, sinon, qu'elle agisse...

La F.E.U.M. est consciente que de nombreuses lacunes existent dans l'ensemble des programmes et d'après les commentaires de beaucoup d'étudiants, la situation s'aggrave. Il est ample- ment temps que l'administration réagisse si elle veut acquies une certaine crédibilité.

Agathe Arseneault,  
Secrétaire Générale

## CKUM-MF ne sera pas et pourquoi?

C'est mercredi dernier le 29 octobre que nous apprenions la nouvelle. L'Évangéliste, dans un article à la page 7, nous révélait alors la décision du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de ne pas accorder à la F.E.U.M. un permis d'exploitation d'un poste de radiodiffusion MF.

Apparemment deux problèmes fondamentaux auraient motivé ce refus. En premier lieu, le CRTC a jugé qu'un poste radiophonique MF de langue française à Moncton nuirait au poste MA proposé

crois devoir répondre non, et ceci pour plusieurs raisons. De la même façon que Poinsite-Lepreux s'ajoute à Bricklin pour Hatfield nous voyons chez-nous C.D.U.M.-MF s'ajouter à d'autres projets (proposons un centre social) mais administrés par notre F.E.U.M. Combien de fois avons-nous vu la F.E.U.M. rêver en couleur sans que rien de concret ne soit fait! Dans le cas de C.K.U.M.-MF, pourquoi la masse étudiante n'a-t-elle pu être consultée? Il me semble que s'aurait été la première chose à faire dans une



## Le Québec étudiant

Durant les semaines qui vont suivre, quelques copies du journal de l'A.N.E.Q. (Association nationale des étudiants) du Québec, "le Québec étudiant", seront disponibles dans les boîtes de distribution du FRONT.

De même, nous envoyons quelques copies du FRONT à l'A.N.E.Q. ainsi qu'à la plupart des Universités et Cégeps du Québec, à quelques Universités des Maritimes, aux écoles secondaires acadiennes et à quelques autres organismes acadiens.

Cet échange cadre dans une nouvelle perspective du FRONT, et dans une certaine mesure de la F.E.U.M., d'établir une liaison avec l'ensemble du mouvement étudiant. Comme souligné dans le no. 11 du FRONT (Commentaire p. 4), nous pensons qu'il est important d'élargir nos horizons pour permettre une concertation de nos actions et, par conséquent, maximiser nos chances d'atteindre nos objectifs collectifs.

Avec cet échange de journaux, nous recevons plusieurs exemplaires des autres journaux étudiants. Si certaines personnes sont

intéressées à consulter ces journaux, elles peuvent venir le faire en toute liberté au local du FRONT (dans la maison de la F.E.U.M.).

par M. Rufino Landry. En deuxième lieu on a décidé que la programmation telle que présentée ne répondait pas aux normes d'une radio étudiante. Le CRTC a aussi fait plusieurs reproches à la F.E.U.M.; critiquant la programmation on a noté sa ressemblance avec celle de M. Landry, son insuffisance de musique folklorique et son manque d'émulsion d'avant garde utilisant pleinement le potentiel créatif et informatif de l'université. Tout n'est pas perdu cependant pour C.K.U.M.-MF car le CRTC a tout de même invité la F.E.U.M. à reformuler une demande tout en modifiant la programmation.

Il se pose maintenant en moi une question très importante: une décision favorable aurait-elle été souhaitable? Après un bref examen de la situation je

aventure qui va nous coûter environ 560 000 dollars et qui doit nous représenter auprès du public.

Comme la F.E.U.M. n'aurait pu croire possible un horaire de 112 heures par semaine! C.K.U.M. a rarement été sans problème du côté du recrutement d'animateurs et un discobothèque semble être moins qu'adéquante.

C.K.U.M.-MF serait, je crois, un luxe dont nous pourrions facilement nous passer pour encore plusieurs années. Nous avons aujourd'hui en C.K.U.M. un médium d'information et de créativité pleinement adaptable à nos besoins, il serait préférable de perfectionner ce que l'on a déjà avant de vouloir fonder notre médiocratie "sur les ondes"...

Jean Berthelme

# C.K.U.M. D'où venons-nous, que faisons nous et où allons nous?

Radio C.K.U.M. est la création d'étudiants de l'Université de Moncton, dont plus particulièrement des efforts de M. Pete St-Onge et de M. Roger LeBrun, directeurs fondateurs de la radio. Laissons-leur ici la parole pour nous dire, quelque dix ans plus tard, le pourquoi de tant d'efforts.

"Le 2 décembre 1971, à 15h20, les premiers sons se firent entendre sur les fils de Radio C.K.U.M. C'était le résultat du travail de quelques étudiants du campus de l'Université de Moncton. Depuis six ans déjà, on parlait d'un poste de radio à l'Université mais jamais rien n'avait été fait. C'est en décembre 1970 que quelques étudiants se décidèrent de mettre l'épave à la roue et foncèrent de l'avant avec leur projet. Quelques cinq mois plus tard le projet se voyait accepté par la masse étudiante et par l'administration de l'Université qui était prête à tout faire, afin de voir le projet se réaliser. La planification d'ensemble avait été préparée auparavant, il ne restait plus qu'à mettre ce projet à exécution.

C'est en décembre 1971 que ce rêve se vit concrétisé, C.K.U.M. était en opération et ceci dû aux efforts de tous, étudiants, professeurs et administration. Ce qui prouve que la coopération et le désir de comprendre ne peuvent qu'amener l'harmonie entre tous les concernés.

La raison principale d'une station de radio sur le campus était évidemment: manque de communication. Un manque qui ne pouvait être comblé que par la radio. C'était le moyen par excellence, pouvant rejoindre à la fois tous les membres de la communauté universitaire.

#### La programmation:

Au cours des vingt dernières années, la formule de programmation des postes de radio a changé d'une façon très considérable. La programmation a tendance à pourvoir aux besoins d'une audience de masse. En réalité, une audience spécialement engagée a été remplacée par une masse non-engagée et non-sélectionnée. Au-delà de 80 p.c. de l'horaire des postes actuels est consacré à des musique populaire répondant aux besoins de toute le monde. Il y a définitivement

un besoin pour des divertissements et des reportages de nouvelles orientés vers les étudiants dans la région de Moncton. Le poste de radio de l'Université de Moncton peut facilement remplir ce besoin, à un coût très peu élevé et d'une façon très responsable.



Richard Nolin, directeur de CKUM

Une université est constituée d'une large concentration de personnes dont le niveau intellectuel est sensiblement plus élevé que la moyenne nationale. Une conséquence naturelle de ce niveau éducationnel et culturel élevé réside dans le développement de goût plus défini et plus sélectif en ce qui concerne la musique et les divertissements. Une des fonctions d'une radio universitaire est de desservir les goûts de cette minorité et Radio Université de Moncton est en bonne position pour le faire. Elle a la liberté d'offrir une programmation de musique et d'émissions d'information orientée vers cette minorité que constitue la population du campus.

La valeur éducative d'une telle programmation est très considérable. Exposer les auditeurs du campus aux éléments de culture du milieu devient partie intégrante du processus éducationnel.

#### L'information:

Nous entendons très rarement dans nos postes de radio locaux des émissions traitant des milieux universitaires comme tels. Nous entendons parler des contestations qui ont lieu dans un campus ou dans l'autre mais jamais nous aurons la chance d'entendre une émission traitant des projets entrepris dans ce milieu et des aspects quotidiens de cette vie universitaire. La responsabilité

de tout homme éduqué est d'être informé. Il est clair que le devoir d'une station de radio universitaire est d'informer sa communauté sur les aspects vitaux de notre milieu, par des rapports compréhensifs des diverses activités des étudiants, des professeurs et de l'administration.

Le travail d'une station étudiante est d'offrir à ses auditeurs des rapports en profondeur sur les événements importants qui ont marqué la semaine. Une foule de commentateurs compétents est à la portée de la main parmi le corps professoral et les membres de l'administration. En offrant ce supplément d'information, la radio étudiante rend un service inestimable à notre communauté.

#### Relations et affaires publiques:

Dans la ville de Moncton existent deux communautés se développant séparément l'une de l'autre: la communauté de Moncton et celle de l'Université. Il existe très peu d'interactions entre les deux.

Le manque de communication dans une telle situation peut mener à de tristes conséquences. Basé sur des conséquences superficielles, on trouve de l'apathie et souvent un dédain des étudiants de l'Université. Dans le passé le manque de confiance de la part des citoyens de la ville de Moncton a souvent détruit les efforts des constructifs des étudiants dans la communauté et vice-versa.

L'Université peut offrir beaucoup à la communauté de même que celle-ci peut apporter aux étudiants des données précieuses sur l'application des théories apprises dans les salles de cours. Des programmes d'interviews et de panels de discussion impliquant des membres de la communauté universitaire et de celle de la ville peuvent être réalisés. De tels échanges pourraient créer une atmosphère de meilleure compréhension et de coopération mutuelles dans laquelle ressortirait un processus d'échange d'idées et d'aide concret entre les deux communautés. Un exemple, la Chambre de Commerce de Moncton pourrait faire une émission sur les applications pratiques de théories d'administration rencontrées dans un établissement commercial de la région.

L'entente mutuelle dans de telles situations amène irrévocablement un potentiel de croissance mutuelle considérable. Une station de radio universitaire est le meilleur médium pour réaliser une telle besogne. (1)

#### La situation actuelle:

Nous voyons à la lecture des énoncés précédents, qui sont à l'origine de la radio universitaire, que la radio a une raison d'être très forte et très justifiable. Présentement, novembre 1980, la C.R.T.C. nous a refusé le permis de diffusion MF parce que la programmation qui leur fut présentée par l'équipe de C.K.U.M. '79 était trop basée sur la musique populaire, ressemblant trop aux autres stations de radio de la ville de Moncton, ne faisait pas ressortir les ressources, le potentiel d'une Université, donc qui n'est pas compatible avec sa véritable raison d'être. L'équipe présente a, à mon avis, à l'heure actuelle, pris conscience de ce fait et aussi de certains autres qui se situent au niveau organisationnel. Nos efforts porteront dès aujourd'hui à établir des bases solides de travail et de coopération parmi tous les concernés, étudiants, professeurs, administration, académiciens, et la communauté de Moncton. On va travailler sur le contenu de nos émissions, le locus étant déterminé, c'est le focus qui il reste à développer.

Pour ce faire, nous allons explorer les possibilités de notre université, contacter les

personnes ressources, impliquer les étudiants dans un tel travail car c'est principalement sur eux que porteront les bénéfices pratiques, quoique les retombées d'un tel projet seront loin de nuire à toute l'Université en général si le tout est bien structuré, bien coordonné et dont l'aspect de continuité n'a pas été négligé.

C'est un gros projet qui demande beaucoup de travail, de planification et de réalisation méninges bien longtemps pour s'apercevoir des bénéfices que tous peuvent en retirer. Toute l'équipe présente, malgré sa groupe restreinte, veut donner l'Université d'un outil valable, on le veut par une diffusion MF, et on le planifie pour une ouverture en janvier '82.

Si vous avez compris quelque chose à ce qui vient d'être démontré, que vous vous sentez quelque peu concernés avec le rayonnement de l'Université et à sa qualité de transmission des connaissances, n'hésitez pas, contactez-nous, écrivez-nous, téléphonez-nous, ou venez nous simplement nous voir. Votre support nous encouragera et nous stimulera énormément.

(1) Tiré du rapport présenté au Conseil de Planification de Radio C.K.U.M. Pete St-Onge, Directeur fondateur de Radio C.K.U.M., août 1973

Merci  
Richard Nolin  
C.K.U.M. '80

*Tu as un petit moment de libre?*

*Viens faire un tour à ton poste de radio! Juste derrière Taillon*

...

*La radio C.K.U.M.,  
notre radio!*

## CKUM-MF... Pas encore

Ce n'est plus une nouvelle pour personne, le C.R.T.C. a refusé le permis de diffusion MF à C.K.U.M. La raison invoquée: la programmation n'apporte rien d'original et elle est trop similaire à celle de la radio CJVA-AM, qui vient d'obtenir un permis de diffusion dans la région. On est en droit de se demander pourquoi la radio CJVA a obtenu son permis, et non C.K.U.M.

Tout d'abord, examinons la programmation de C.K.U.M.: quelle programmation? Au tableau intitulé "programmation 80-81", il existe plusieurs espaces vides; même, il existe plus d'espaces vides que d'émissions. C'est donc dire que les étudiants ont droit aux mêmes bandes sonores pendant un nombre interminable d'heures. Quant au contenu de ces émissions, la plupart ne sont que des émissions musicales, avec présentation des pièces par l'animateur (une seule piste sur les affaires étudiantes, soit-dit sans prétention). Si l'on tient compte du potentiel universitaire, c'est pauvre, et le C.R.T.C. a raison d'exiger plus: en effet, il ne faut pas oublier que nous formons le 20 p.c. de la population dite l'élite intellectuelle (sic), et que nous devrions avoir quelque chose à apporter à la communauté.

Ensuite, si l'on regarde les problèmes de structures de C.K.U.M., on s'aperçoit que le poste de directeur de la programmation a été vacant un certain nombre de semaines, que le directeur de la musique

vient de faire sa première commande de disques, à la mi-session, qu'il n'y a toujours pas de directeur technique ni de directeur des projets, et que finalement, le service des nouvelles ne fait pas grand-chose de bon, si l'on excepte certains efforts individuels.

Comment voulez-vous que le C.R.T.C. accorde un permis MF à une radio aussi boiteuse?

Cependant, tout ceci aurait pu rester camouflé, et C.K.U.M. aurait pu avoir son permis MF (car c'est un fait, C.K.U.M., c'est très beau sur papier!), si ce n'était le dernier point que je veux soulever. Une des conditions essentielles du C.R.T.C. était que le directeur général reste en poste durant deux ans: cette promesse avait été faite par Koffi Konan, lors des audiences du printemps dernier...

Michel Lecomte



## Message du nouveau directeur de la programmation

C'est lundi soir passé que le poste de directeur de la programmation m'a été décerné. Ce poste ne sera pas de tout repos, et déjà avec le refus au C.R.T.C. de nous accorder la licence MF, mes responsabilités et ma personne se trouvent déjà sur la sellette.

Il n'est pas dans mon habitude de léser; or à C.K.U.M. et à la programmation en particulier, on a besoin de sentir l'appui des étudiants. A l'heure actuelle, ce soutien est inexistant: la masse étudiante ne se retrouve plus dans C.K.U.M. Cet état de fait, C.K.U.M. en est avant tout responsable: par le passé, on a jamais efficacement réussi le contact avec la population étudiante. C'est notre défi, nous le relèverons parallèlement à l'obtention du MF.

Ainsi, nos démarches pour le MF ne s'arrêteront pas là et ce n'est pas un simple échec qui va nous empêcher de connaître la victoire. Car, la licence MF est un moyen efficace de rejoindre la majorité des étudiants, ceux vivant en résidence et appartements étudiants en

même temps que la communauté environnante.

Mai attention! Il ne faut pas se tromper: même avec une licence MF, C.K.U.M. est d'abord et avant tout la radio des étudiants. Elle doit savoir faire entendre et propager leurs aspirations et les défis savoir faire entendre et propager leurs aspirations et les défis qu'ils veulent relever. C'est le défi de la programmation de satisfaire ce désir légitime d'expression d'une communauté universitaire qui est, à l'heure actuelle, assisgée dans ses droits. Il est complètement ridicule de songer à une radio neutre: elle représente les étudiants, donc il ne peut être question de neutralité.

C.K.U.M. ne capitulera pas et les étudiants non plus. Nous avons le potentiel d'avoir une radio universitaire et nous avons l'énergie pour obtenir le MF.

C.K.U.M. sera la "voix" des étudiants. On ne pourra jamais "ÊTRE" véritablement.

Bernard Dugré  
Nouveau Directeur de la  
Programmation



# FEMMES ... FEMMES ...

## Quand la Femme est chef de famille

par Mayra Burinic, Nadia H. Yousef et Ilsa Schumacher

Si les femmes sont constamment perdantes dans les programmes de développement qui visent à améliorer les conditions de vie des défavorisés dans le monde, c'est en grande partie parce que les recensements, enquêtes et autres données, ne rendent pas compte avec exactitude de leurs activités économiques. Le travail non rémunéré n'est pas compté comme du travail. En outre, dans les pays en développement, les femmes qui travaillent comme salariées tout en s'acquittant de tâches à la maison sont souvent classées dans la catégorie des "ménagères" comme si elles ne faisaient pas partie de la main d'œuvre, si bien qu'en travaillant doublement elles ne comptent pas pour autant comme travailleuses.

Des données de base aussi erronées s'expliquent sans doute par une conception occidentale, bien enracinée, qui enferme les femmes chez elles et réduit leur fonction à l'enfantement et aux tâches ménagères. Les données concernant les femmes en tant que reproductrices (mères et élèves) sont beaucoup plus satisfaisantes que celles qui les concernent en tant que productrices économiques. Les politiques de développement ont reflété ces insuffisances et ces déséquilibres, non sans renforcer le principe de "la femme au foyer": les planificateurs se sont intéressés aux femmes pour leurs fonctions de reproduction et non pas pour les fonctions qu'elles ont dans la production.

Et comme leurs activités économiques n'apparaissent pas dans les recensements, les tableaux et les graphiques, les politiques de développement destinées à élever le niveau de vie des défavorisés n'ont pas utilisé les ressources économiques des femmes. Les décideurs n'ont pas compris que des activités économiques féminines inefficaces et sous-rémunérées ne font qu'empêcher le triste ensemble du tableau économique du sous-développement. Ils ne se sont pas aperçus non plus que l'accroissement de la productivité féminine est un moyen décisif d'améliorer cette situation.

Visant principalement les

personnes en âge d'être mères, les projets de développement en effet, ont surtout cherché à répandre un enseignement sur le planning familial et sur la nutrition. Quand il se sont soucées de la possibilité d'accroître les revenus des femmes, leur objectif était de diminuer le taux de fécondité plutôt que d'élever le revenu en soi. On pensait que si l'on offrait aux femmes d'autres choix satisfaisants qui retardent le mariage et la maternité, les taux de fécondité baisseraient en conséquence.

La conception occidentale de la "femme au foyer", chargée de faire et d'élever des enfants, place les femmes dans une structure de famille nucléaire ou l'homme est à la fois le pourvoyeur économique et le chef de famille; il en va de même dans une organisation familiale non occidentale caractérisée par la force de l'esprit de clan et par la suprématie masculine. La famille traditionnelle, dans de nombreux pays non-occidentaux (familles liées ou élargies par exemple), est perçue comme un système d'assistance qui assure la protection psychologique, juridique et économique des femmes du groupe. On considère que leurs droits sont sauvegardés, et que les femmes seront toujours aidées économiquement, qu'elles soient célibataires, mariées, divorcées, veuves ou abandonnées.

En se fondant sur des hypothèses de ce genre et forts d'un manque presque absolu de données, les techniciens du développement n'ont pas envisagé la possibilité d'orienter une partie de l'assistance vers les familles dont les seuls chefs sont des femmes. Et comment s'en étonner? Quels que soient les doutes qu'elle suscite, l'idée que les hommes sont des pourvoyeurs et des protecteurs de familles nucléaires dans les pays non-occidentaux a toujours la faveur des planificateurs du développement.

Aux États-Unis, on a abandonné ce mythe de la famille nucléaire idéale quand on s'est rendu compte que 34 p.c. des femmes, dans les populations minoritaires, et 11 p.c., dans la population blanche, n'ont d'autres responsables que des femmes. En 1972, 52 p.c. des foyers de la première catégorie, 11 p.c. de ceux de la seconde se

situait au-dessous du seuil de pauvreté, contre 5 p.c. seulement parmi les familles ayant pour chef un homme adulte. De nouvelles données ont montré que ce phénomène n'est pas propre aux États-Unis, loin de là. Dans plusieurs îles des Caraïbes, la proportion des foyers dont le chef de famille est une femme atteint 35 p.c.; au Brésil, cette proportion a doublé entre 1960 et 1970, au Maroc elle a augmenté de 33 p.c. Sur la base des recensements effectués dans 74 pays en développement, nous avons calculé le pourcentage

personnes vivant à leur foyer. Or il apparaît que ce sont elles qui ont les plus maigres ressources et, bien souvent, qui perçoivent les plus bas salaires. Des données internationales récentes nous font penser que les familles de ces femmes forment une grande partie de la population pauvre, dans tous les pays (en Asie, en Amérique centrale et en Amérique du sud, en Afrique du nord comme au sud du Sahara) et qu'elles sont probablement les plus pauvres de toutes.

A Santiago du Chili, une



Deeds Norm Walker, Connecticut, États-Unis

global des femmes adultes qui, en raison de leur statut familial-marital actuel, sont des chefs de foyers "potentiels" (ce groupe comprend toutes celles qui sont veuves, divorcées, séparées ou mères célibataires).

Le pourcentage des femmes chefs de famille potentiels par rapport au total des chefs de famille potentiels (c'est-à-dire les femmes citées ci-dessus, plus les hommes non célibataires et âgés de plus de vingt ans) varie selon les pays entre 10 p.c. et 48 p.c.; la moyenne pour les 74 pays en question est de 18 p.c. La proportion pourrait être de 18 p.c. en Inde, de 23 p.c. en Indonésie, d'environ 46 p.c. au Botswana, de 18 p.c. au Kenya, de 15 p.c. en Iran.

Chefs de famille, ces femmes ont souvent l'entière responsabilité d'assurer le bien-être social et économique des

enquête menée en 1973 dans les bidonvilles montrait que 29 p.c. des femmes se trouvaient dans la catégorie des plus bas salaires, la proportion n'étant que de 18 p.c. pour les hommes.

De même à Guaymas en Équateur, 37,5 p.c. dans le cas des femmes, 17 p.c. dans celui des hommes chefs de famille. Au Brésil, à Belo Horizonte, un sondage indique que 41 p.c. des foyers dont la seule responsable est une femme en sont au niveau de l'indigence, ce qui n'est le cas que de 24 p.c. des foyers dotés de chefs de famille masculins.

De surcroît, si l'on considère uniquement les foyers dont les responsables sont des femmes très jeunes, ou divorcées, ou séparées, la proportion des indigents atteint 68 p.c. Allieurs, des enquêtes analogues apportent les mêmes

résultats, au Botswana par exemple, ou au Cap-Vert. Dans cette dernière région, où l'on a étudié 15 pays appartenant au Commonwealth, 59 p.c. des femmes chefs de famille (contre 21 p.c. des hommes) ne déclarent aucun revenu. En revanche, 54 p.c. des hommes mariés gagnent mille dollars par mois ou davantage; 13 p.c. seulement des femmes seules et chargées de famille ont un pareil revenu. On voit le nombre croissant des foyers ne dépendant que de femmes, et la situation de pauvreté dans laquelle la se trouvent, dans les pays en développement, soulignent, de façon criante, la nécessité de réviser les statistiques officielles que l'on utilise dans la planification.

Dans les pays industrialisés occidentaux, le divorce est évidemment la principale cause de cette augmentation du nombre des femmes chefs de famille. Dans beaucoup d'autres pays, c'est l'émigration; dans le cas de la Turquie, de l'Algérie, du Maroc, de l'Italie du sud, etc.: départ de la main d'œuvre masculine — mais aussi féminine — pour les centres industriels d'Europe; dans le cas de l'Afrique du sud du Sahara, émigration des hommes vers les villes. En Afrique du sud et en Zambie, les hommes vont travailler aux mines, et laissent leurs familles au village. En Amérique du sud et en Amérique centrale, l'exode rural multiple soufre le nombre et les chefs de famille en outre, l'extrême instabilité des unions fait que beaucoup de femmes sont abandonnées avec leurs enfants et vivent dans la pauvreté.

Dans certaines contrées du Moyen-Orient, on voit apparaître, entre les pressions économiques de plus en plus fortes et la persistance des obligations traditionnelles, de véritables conflits qui empêchent les groupes familiaux de donner aux femmes la protection "idéale" et même légalement prescrite. Bien souvent, le chômage et la marginalité interdisent aux hommes d'assurer le soutien économique des femmes de leur parenté, ce qui contribue à rompre la famille élargie.

On se trouve ainsi en présence de deux phénomènes qui devraient réorienter les

## Colloque du CCPEF

Les 17, 18 et 19 octobre derniers se tenait à Halifax le premier colloque annuel du Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme sous le thème "Points de rencontre en éducation". Des femmes venues de tous les coins du Canada ont participé à une vingtaine d'ateliers portant, entre autres, sur le sixième en éducation, la femme et la pharmacodépendance, les stratégies d'actions politiques, la femme et le vieillissement, la femme et le marché du travail, etc.

Signalons que Mad. Thérèse Melanson, adjointe au Directeur de l'Éducation permanente, agissant à titre de coordonnatrice des ateliers menés en français lors du colloque. Mad. Melanson siège de plus à l'exécutif national de l'organisation.

Une subvention de \$3 000 du Secrétariat d'État a permis à plusieurs Acadiennes de prendre part au Congrès. Il faut souligner également la participation de professeurs de

l'U de M, notamment: M.Mad. Corinne Gallant, Danielle Fournier, Alice Breaux, Marie-Ange Fournier et Huberte Gautreau comme animatrices d'ateliers.

Le congrès a débuté par une conférence du docteur Berit As, psychologue social, professeur adjoint à l'Université d'Oslo et membre du parlement de Norvège. Mme E. Margaret Fulton, recteur de l'Université Mount Saint Vincent y a fait un compte-rendu de la conférence de l'Onu qui a eu lieu à Copenhague en juillet et Mme Madeleine LeBlanc, présidente du Conseil consultatif sur la condition de la femme du N.-B. y a fait parlé de l'orientation du Conseil. Outre les ateliers, diverses conférences, des diaporamas, des expositions et des concerts ont eu lieu.

Préisons enfin que le Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme est un organisme national bénévole qui travaille depuis 1972 à améliorer les possibilités d'apprentissage pour les femmes.



### Quand la femme est chef de famille (suite)

objectifs du développement en faveur des foyers dont seules des femmes sont responsables: d'une part le nombre croissant de femmes chefs de famille dans les milieux défavorisés et, de l'autre, le fait que leurs activités productives, dont les rosements et la planification ne tiennent aucun compte, sont, pour la plupart, marginales peu efficaces et sous-rémunérés. Certains se sont déjà demandé si, en suivant la "stratégie des besoins fondamentaux", les planificateurs n'allaient pas risquer de procurer de meilleurs emplois aux hommes sans travail ou sous-employés, en laissant les femmes, actuellement surchargées de travail et négligées, à leurs emplois improductifs et sous-rémunérés. La question devient extrêmement pré-occupante quand l'argument classique selon lequel la paye de l'homme profite à toute la famille est manifestement inapplicable. C'est le cas dès qu'il s'agit d'une famille dont le chef est une femme.

Tout effort d'assistance destiné aux femmes chargées de famille sans des efforts positifs sur le développement économique des pays non-industrialisés si, avant toute

chose, il procure à ces femmes de bonnes facilités de formation et d'emploi. Tout accroissement de la capacité de production de cette catégorie de travailleuses aidera l'économie du pays à brève échéance. Et à longue échéance, si l'on pense aux enfants dont les mères, chef de famille, bénéficieront de revenus plus élevés, cette augmentation aura une influence déterminante sur l'économie en préparant pour l'avenir une main d'oeuvre mieux qualifiée.

Tiré de la revue "Le Courrier de l'Unesco" juillet 1980, pp. 18-19.

Mayra Buvinic, du Chili, Nadia H. Yousef, d'Égypte, et Ilse Schumacher, des États-Unis, sont respectivement directrice, directrice de recherche et chargée de recherche du Centre international de recherche sur les femmes (ICRW), à Washington D.C., aux États-Unis. Cet article est tiré d'une étude intitulée "Les femmes chefs de famille: un facteur ignoré dans la planification du développement" et subventionnée par l'Agence pour le développement international.



**MATCH**

... pour celles qui croient que les femmes ont quelque chose à dire en matière de coopération internationale.

Pour de plus amples renseignements:

Centre International Match  
171 Nepean, suite 401  
Ottawa, Ont. K2P 0B4  
(613) 238-1312

A Moncton:  
Bernadette  
Bérubé  
855-1462

## SECTION CULTURELLE

MARIE-JOSÉE SIMARD, percussions  
MIMI BLAIS, piano

Le 6 novembre à 20h00  
A-119 des Sc. de l'Éducation

Prix:  
étudiants \$2.00  
non-étudiants \$4.00

Billets en vente:

- au deux Librairies Acadiennes
- chez Yolande fleuriste
- aux cantines de vos facultés

"Une véritable fête. A la seule différence qu'une -line d'une baquette magique, elle en a deux et souvent quatre. Marie-Josée Simard se révèle une grande artiste... Elle joue avec une maîtrise évidente et une assurance déconcertante... Son exécution est d'une virtuosité éblouissante."

Ce sont là que quelques-uns des éloges que la critique lui décerne unanimement.

Marie-Josée Simard arrive sur la scène tout juste après avoir terminé ses études. Mais qu'on ne se méprenne pas! Son jeune âge ne signifie pas nécessairement qu'elle soit inexpérimentée. Elle pourrait d'ailleurs en montrer à plus d'un vieux pro. Rien n'égale son sens du rythme rehaussé d'une sensibilité peu commune et d'une imagination débordante. Son talent se

manifeste sans cesse par un humour communicatif à travers un répertoire varié et captivant où le classique, le jazz et le folklore se chevauchent allégrement.

La percussionniste Marie-Josée Simard se produira en compagnie de la pianiste Mimi Blais le jeudi 6 novembre, à 20 heures, à l'Amphithéâtre des Sciences de l'Éducation à l'Université de Moncton.

Les billets sont: \$2 pour les étudiants et \$4, les non-étudiants. Ils sont en vente aux deux Librairies Acadiennes, chez Yolande fleuriste et aux cantines étudiantes de l'Université.

À ne pas manquer le 6 novembre prochain!

Le spectacle est présenté par les Loisirs socio-culturels de l'U de M et Jeunes musicales Canada.

DATES ET DESCRIPTIONS  
DES CONCERTS  
1980-1981

## LIEU:

La Chapelle: Local 316 —  
Édifice Tailion (sauf pour  
quelques exceptions, dont le  
lieu sera annoncé).

## HEURES:

Concerts-midi: 14 heures  
Concerts en soirée:  
20 heures

L'entrée est libre, sauf pour le  
concert de la Chorale  
Symphonique.

LE LUNDI 24 novembre:  
Concert en soirée.

Programme varié.

LE MERCREDI 3 décembre:  
Concert-midi.

Programme varié.

LE DIMANCHE 8 février:  
Concert en soirée.

Récital Michel Cardin,  
guitariste; Accompagné par  
Lucille Ouellette, pianiste.

LE MERCREDI 11 février:  
Concert en soirée.

Programme varié.

LE MERCREDI 18 février:  
Concert-midi.

Concert des pianistes.

LE DIMANCHE 1er mars:  
Concert en soirée.

Récital Adrienne Savoie,  
soprano; Accompagnée par  
Murielle Lavoie, pianiste.

LE MERCREDI 4 mars:  
Concert-midi.  
Programme varié.

LE DIMANCHE 15 mars:  
Concert en soirée.  
Récital Diane Bourque,  
pianiste.

LE MERCREDI 18 mars:  
Concert en soirée.  
Programme varié.

LE DIMANCHE 22 mars:  
Concert en soirée.  
Concert annuel de la Choral  
Symphonique du département  
de musique. Direction:  
Richard Boulanger.

LE MERCREDI 25 mars:  
Concert-midi.  
Programme varié.

LE DIMANCHE 29 mars:  
Concert en soirée.  
Récital Brigitte Lavoie  
pianiste.

LE DIMANCHE 5 avril:  
Concert en soirée.  
Récital Lucille Ouellette,  
pianiste, suivi en deuxième  
partie de duos avec Gislène Roy,  
pianiste.

LE MERCREDI 8 avril:  
Concert-midi.  
Concert des guitaristes.

JEUNESSES MUSICALES  
CANADA

M. Yves Jobin, des Jeunes  
musicales du Canada, était de  
passage à l'U de M le 21 octobre  
pour donner des détails sur le  
fonctionnement de l'organisme.  
Répondant à une  
invitation du Service des loisirs  
socio-culturels, M. Jobin en a  
profité pour préciser aux  
représentants culturels de  
plusieurs écoles secondaires de  
la province que les spectacles  
offerts à l'Université de  
Moncton pourraient être  
présentés dans les écoles  
secondaires à un prix réduit.

M. Jobin a précisé, entre  
autres, que les JMC, fondées en

1949 au Québec, constituent un  
mouvement sans but lucratif  
subventionné par  
des organismes gouvernementaux.  
Il vise à faire connaître la  
musique en général à la  
jeunesse canadienne et à aider  
nos jeunes musiciens à  
poursuivre leur carrière.

En 1980-81, quatre  
spectacles des JMC seront  
présentés à l'U de M: Marie-  
Josée Simard, percussionniste,  
et Mimi Blais, pianiste, au  
début novembre; Lucie  
Gaseon, harpiste, au début  
décembre; la Troupe de danse  
folklorique Les Sortilèges, à la

fin février, et "Histoire du  
soldat", une pièce combinée  
d'un montage spécial avec  
musique de Stravinsky à la fin  
de mars.

Les JMC offrent également  
la possibilité d'offrir des  
ateliers de musique avec toute  
une gamme d'instruments dans  
les écoles.

Les personnes désirant  
présenter un spectacle à coût  
réduit à monter un atelier  
dans leur école n'ont qu'à  
communiquer avec M. Vincent  
Bourgeois, au numéro 858-  
4161.

Dans une petite chambre mal illuminée, vis une personne ensercée dans sa vie, dans le délire de son délirium, dans la passion de ses désirs, dans la dette de sa pauvreté et dans le pouvoir de son existence.

Comment ouvrir ton cœur? Ah?... Si j'avais une clé, je te l'ouvrirais mon bien aimé, mais je n'en possède point. Si tu veux vraiment vivre et aimer pour enfin puiser de la lumière de la journée, d'un sourire d'un bébé ou d'un éclat de gaieté; il faudrait rester vibrer à hauteur en beauté.

Son être cherchait à aimer, mais sa vie fut paralysée par l'ennui, par la mélancolie et par ses rêves de possession, d'hallucination illusionnaire de plaisirs sans commencement et sans fin. Malgré tout, cette personne vivait sa vie... Quelques moments de chaleur pour revitaliser son esprit.

Pour atteindre la paix, quel prix est-elle prête à payer, quel sacrifice faut-il accepter ou

quelle montagne peut-on viser. Si la mort rouge son cœur et la peur d'enviager les dangers perce son âme, comment trouver la clé dans un labyrinthe.

Peut être une bonne journée une petite lueur d'espoir viendra illuminer ton être, tu pourras accepter le mouvement de tes rêves et de tes réalités, de ta vie et de ton chemin... Harmonieusement, paisiblement et sans haine. Avec la patience et la sérénité, ton être captera toute la variété, la couleur du blé et toute cette énergie à ta disposition pour créer une lumière dans ton cœur pour enfin enlever toutes les barrières, toutes les prétentions, et toute la noirceur.

La vie coulera en toi, la lumière remplira ton être; ainsi, les remords et les regrets seront transformés en année de lumière qui perceront toujours le cœur du tout.

Ravikendre Lougi Sabere  
Minoj



"Si la religion interdit la pilule, laxatifs! Ouille, mes ça doit s'appliquer aussi aux hémorroïdes!!"

L'Art d'être un instrument

Aujourd'hui j'ai sublimé a  
Les pré sages sont com  
Des grandes chansons.  
On espère qu'on sera pré  
L'art d'être un instrument  
C'est l'art d'être Pré.  
Quand la mélodie nous a  
On vibre, on envisage  
Prêt sans peur, sans j  
Ni envie,  
Pilote automatique, harm

L'ét



CULTIVONS AVANT  
LE VOI

## café étudiant

ENFIN... VENEZ VOUS DÉTENDRE DANS NOTRE PETIT COIN DU SACHO, POUR FAIRE CHANGEMENT DE LA GROSSE SEMAINE QUI VIENT DE PASSER. CE SOIR, ON PRÉSENTERA UNE SÉRIE DE DIAPPOSITIVES, QUI VOUS PERMETTRA DE VOUS REPOSER LA TÊTE ET D'OUBLIER VOS TRACAS. ILY AURA COMME D'HABITUDE DE LA BONNE BOUFFE, DU CAFÉ ET SURTOUT DES BONNES TISANES "RELAXANTES."



Fais moi un bruit de mer?  
(le son)  
Oui! Mais il y a beaucoup de son de mer

J'entends  
le vent  
le son des vagues  
le rouli sur la plage  
Je vis

Des pas dans le sable  
le silence paisible  
les bulles s'entrechoquent  
pour se perdre dans l'air salin  
la froideur piquante  
les glaces à la drève  
le chemin des hirondelles  
course effrénée avant le retour  
du grand manteau multi-  
coloré

A la découverte des plus beaux coquillages  
collimaçons agates  
rejetés par l'océan

Ça a donné ce que ça a donné  
Il était simple de s'écouler  
Merci... de m'avoir permis  
de voguer selon ma drève

Tel un radeau  
Je suis mon cours  
Selon les courants qui se  
donnent  
frénésie ou contemplation  
Tout mon être devient mer  
J'en oublie que je suis Homme

Jocelyn Dionne

Sin x Cos y  
Cos x Sin y  
0 0 Cos  
0 Sin 0 0 Cos Sin  
Continue  
De la biologie  
A la psychologie  
De la psychologie  
A l'amour de la vie  
Tu dis tu es et moi je dis je suis...  
Sieur de Savigny

Base de Vie

Tout est relatif  
Moments après moments  
Fluide temps  
Coule, Coule  
Interdépendance  
Moi pour moi  
Tout est relatif  
Non aux linéaires  
Freud  
Un hang-up su' l'hu  
Ben bander su' la Coke  
Do it...

Markay

## Identifiez l'Auteur

L'apprentissage de la prise de conscience et de la décision collective est la clé de toute action révolutionnaire. La démarche qui consiste à prendre conscience à la fois des processus de transformation technique, économique et sociale et des processus de genèse des aspirations dans cette transformation, puis à exprimer ces aspirations, à les transformer en revendication, à manifester une volonté collective et à élaborer un programme à réaliser, est la seule voie pour construire une société démocratique. Pour faciliter cette prise de conscience des transformations

de la genèse des aspirations, des recherches sont possibles et nécessaires, à condition que ces recherches elles-mêmes ne soient pas séparées de la pratique. Elles demandent à être menées par des chercheurs travaillant en commun avec les représentants des groupes, des milieux, des classes, des quartiers dans lesquels sont analysés les processus. Et l'analyse n'est réalisable que dans des conditions bien définies, en partant des situations, des pratiques, et de leurs transformations. Nous retrouvons tout le processus de l'élaboration culturelle dans les pratiques observées dans la transformation sociale.

La dynamique culturelle aboutit alors à un renversement des situations et à des possibilités de formulation d'un programme d'action pour agir sur les transformations. Après avoir pris conscience des mécanismes et des contradictions du système économique, des structures sociales, des institutions, l'expression des aspirations et leur formulation

en revendication entraînent la manifestation d'une volonté, la conception d'un projet cohérent permettant d'infléchir les processus de transformation technique, économique et sociale. Le mouvement révolutionnaire partant des aspirations se concrétise en programme dont les étapes de réalisation marquent à chaque fois un nouveau progrès.

Cette prise de conscience s'effectue différemment suivant les situations dans l'organisation de la production, dans les structures sociales, dans l'environnement. Il en résulte des tensions et des conflits dont la solution permet de nouveaux progrès dans l'action sur les transformations et la réalisation du programme. Les chercheurs, impliqués dans la pratique des groupes sociaux auxquels ils consacrent leurs efforts, peuvent contribuer à clarifier les situations, à mettre en relief les processus, à définir les étapes du programme, mais ils ne peuvent le faire que comme acteurs d'un genre particulier dans les mouvements qui se précisent progressivement dans la pratique sociale quotidienne.

L'élaboration culturelle aboutit à la révolution, dans la mesure où, partant des transformations matérielles et de la culture acquise, elle permet de prendre un recul par rapport aux situations vécues pour mieux avoir conscience des nécessités et de la marge laissée aux hommes d'une société pour modifier les processus de transformation. Elle offre aussi la possibilité d'élargir cette marge et de définir ainsi un programme révolutionnaire réaliste. Un tel programme, à la fin du XXe

siècle, ne résulte pas entièrement d'un choix délibéré. Nous savons maintenant que, si nous poursuivons la course aux techniques nouvelles sans être capables de donner un sens à notre production, nous allons à une catastrophe définitive. Mais un sens ne peut être trouvé une fois pour toutes dans un ordre social immuable.

Les sociétés ne peuvent plus avoir pour but de se reproduire. Le sens ne peut être trouvé que dans le devenir, non dans un devenir qui serait une sorte de fuite du temps dans un mythe du flux perpétuel, mais un devenir concret, pratique, saisi dans les processus de genèse et d'action en retour, dans le mouvement dialectique qui se déroule entre les transformations sociales et la culture.

Un magazine américain a présenté les attentes des hommes actuels sous deux formes: les attentes apocalyptiques se rapportant à l'histoire des religions occidentales et les attentes pratiques. Mais les unes et les autres ne peuvent pas être séparées. Si les attentes pratiques sont le confort et le surplus de consommation, alors que les attentes apocalyptiques, avouées ou non, sont catastrophiques, il n'est pas étonnant de voir les jeunes générations s'élever ou se révolter. C'est un auteur marxiste qui reprenait à son compte la phrase: "L'homme ne vit pas seulement de pain." Les dilemmes devant lesquels se trouve l'humanité s'expriment peut-être en termes d'attente, mais les solutions seront trouvées en termes d'aspirations, à condition que ces aspirations soient définies

comme engendrées dans l'histoire.

Les aspirations n'ont de sens que rapportées à leurs possibilités de réalisation proche ou lointaine. N'existe pas d'aspirations purement matérielles, et toute aspiration qui n'est la réalité pratique est une illusion. Nous avons la faculté de réfléchir sur nos origines et sur notre avenir. Nous pouvons nous élever dans des rêves de régression ou d'éternel retour, et nous pouvons construire des utopies sans rapport avec la réalité. Mais nous ne trouverons plus là le sens de notre existence. Le retour du sens est dans l'exigence du devenir quotidien rapporté à un avenir de l'humanité qui se construit constamment. L'espérance n'est pas dans la découverte d'un ordre éternel mais dans un devenir où les aspirations, engendrées dans les transformations, nous portent vers de nouveaux horizons. Nous pouvons aspirer pour nous-mêmes à plus de bien-être, plus de plaisir, plus de joie, plus de connaissances, mais nous n'avons d'espérance que dans l'humanité.

Il ne s'agit pas alors de supprimer les contradictions de notre civilisation, mais d'en prendre conscience pour découvrir où sont les points de rupture et d'où tirer parti pour l'élaboration des projets de transformation. Dans ces projets, les aspirations des hommes actuellement les plus opprimés pourraient se manifester en volonté révolutionnaire et opérer le renversement des valeurs qui nous permettrait de construire de nouveaux types de sociétés.

ANT D'ETRE CULTIVÉS PAR VOISIN

## étoile



Le 26 octobre dernier avait lieu à la galerie sans nom, une performance intitulée "Pains et idoles". En entrant dans la salle, ne sachant pas trop à quoi s'attendre, on a tout d'abord laissé notre premier coup d'oeil s'attarder sur l'immobilité d'une statue bien vivante (Chantal Cadieux) de la Ste-Vierge. Elle figurait comme l'élément principal du décor, devant laquelle se dérouler, les deux auteurs de la performance, Joy Glidden et David Steeves sont alors entrés sur la scène parmi un tas de pains Butternut et plusieurs appareils ménagers qui sont d'usage quotidien dans nos cuisines aujourd'hui. Vêtus chacun

Les fleurs de pot littoral en poussée éclatante  
Tremplin du regard  
rouler sur sole dans le satin  
le soir  
sur mon balcon  
niche sur les rues  
sonores  
chrysalide langoureux

Clair Gagnon

## Pains et Idoles

d'une combinaison ajustée ici et là de larges bandes de ruban à masquer, leurs costumes rappelaient ceux des cosmonautes. Un quatrième participant (Randy Gregory) dont le rôle s'apparentait à celui d'un serviteur domestique prenait place dans le déroulement de cette performance fictive à la Ray Bradbury. En quarante minutes, ils ont laissé à l'auditoire non seulement un message sonore électronique et électrique mais aussi plusieurs interrogations dans l'esprit du voyageur cosmique errant en 1980 sur ce ne sait plus quel genre d'appétit.

Bravo!



# CINÉ CAMPUS

4-5-6 NOVEMBRE  
MAR.-MER.-JEU.

PASCUAL DUARTE

Espagnol. 1976. 103 min. Coul. Drame réalisé par Ricardo Franco. Scén.: Emiliano Martínez Lázaro, Elias Querejeta, R. Franco, d'après le roman La Familia de Pascual Duarte de Camilo José Cela. Phot.: Luis Cuadrado. Mus.: Luis de Pablo. Mont.: Antonio del Amo. Int.: Jose Luis Gomez, Diana Perez de Guzman, Jose Hinojosa, Paca Ojea, Hector Altiero, Maribel Ferrero.

En 1937, un jeune paysan, Pascual Duarte, est arrêté après avoir tué sa vieille mère et un propriétaire terrien. Il revoit les étapes de sa vie misérable: la mort de son père alcoolique, le départ de sa sœur Rosario pour la ville où elle devient prostituée, son mariage avec Lola tuée accidentellement peu après par une mule, un séjour en prison mérité par le meurtre du souteneur de Rosario. Il se souvient aussi des réactions sauvages qui lui ont fait abattre un chien et poignarder sa mule.

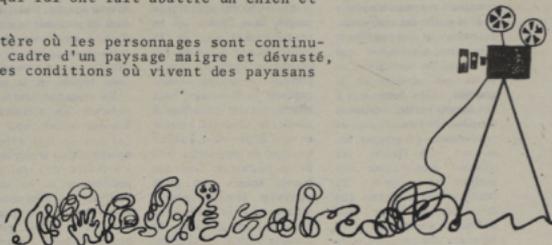
Conçu dans un style austère où les personnages sont continuellement situés dans le cadre d'un paysage maigre et dévasté, le film explore les dures conditions où vivent des paysans pauvres et exploités.

JOSÉ LUIS GOMEZ

GRAND PRIX D'INTERPRÉTATION  
CANNES 1976

DANS LE RÔLE DE

# PASCUAL DUARTE



Film de la compétition officielle,  
du Festival de Cannes 1979.

# MANHATTAN

18-19-20-21-22-23 NOVEMBRE  
MAR.-MER.-JEU.-VEN.-SAM.-DIM.



UN DES FILMS  
LES PLUS  
BRILLANTS D'ALLEN  
(Today) NBC-TV



American. 1979. 93 min. Scope. Comédie de mœurs réalisée par Woody Allen. Scén.: W. Allen, Marshall Brickman, Phot.: Gordon Willis. Mus.: George Gershwin. Int.: Woody Allen, Diane Keaton, Michael Murphy, Mariel Hemingway.

Isaac Davis écrit pour la télévision des émissions humoristiques. Vétéran de deux mariages malheureux, il vit une liaison avec une adolescente, Tracy. Son meilleur ami, Yale, lui présente un jour une journaliste, Mary, dont il est épris bien que marié. Le premier contact est plutôt rude, mais Isaac revoit Mary par hasard et s'attache à elle. Lorsque Yale décide de rompre, il s'est que trop heureux d'entamer des relations amoureuses avec Mary, après avoir signifié son congé à Tracy. Cette aventure sentimentale semble se développer sous d'heureux auspices jusqu'à ce que Mary renoue avec Yale.

de film en film, Woody Allen raffine son style et en est arrivé dans Manhattan à une fort heureuse alliance de mélancolie et d'ironie pour décrire les dédétails existentiels et sentimentaux d'intellectuels new-yorkais. De fines notes d'observation critique s'épandent tout au long du film tant dans les dialogues que dans les images. L'auteur a réussi d'intéressantes compositions picturales et à même tenté quelques audaces stylistiques. Il a obtenu de lui-même et des autres conditions un jeu où s'allient la spontanéité et l'intelligence. (2)

Cette étude ironique du mal de vivre contemporain comporte des dédétails sentimentaux fondés sur des situations irréguilières équilibrées avec tact.

"Manhattan mérite un tonnerre  
d'applaudissement"

Je ne peux trop vous recommander de voir "Manhattan"  
—Rona Barratt, ABC-TV

"MANHATTAN UN CHEF-D'OEUVRE!  
UN PARFAIT MÉLANGE DE STYLE,  
CONTENU, D'HUMOUR ET D'HUMANITÉ"

—Richard Schickel, Time

# SANTÉ ET SOCIÉTÉ

## Les maladies transmises par voie sexuelle

Maladies vénériennes, blennorragie

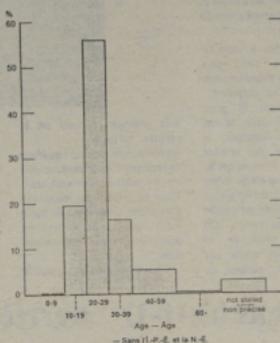
La syphilis, la blennorragie et l'herpès génital, communément appelés maladies vénériennes sont maintenant englobées sous le sigle M.T.S. (maladies transmises par voie sexuelle).

Les maladies transmises par voie sexuelle ne provoquent pas toutes des complications, mais la plupart causent certains maux et quelques-unes, si on les néglige, peuvent avoir de très graves conséquences. Presque toutes les M.T.S. peuvent être traitées avec succès à leur tout début et la plupart peuvent être évitées en prenant certaines précautions. Il est donc important de connaître les faits.

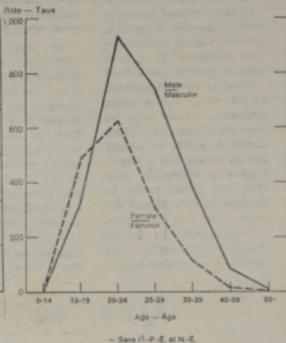
Le traitement de l'herpès génital n'a été mis à jour, mais cette recherche laisse entrevoir un espoir. (tiré de "A Canadian Women's Health Quarterly", Healthsharing)

Il existe divers moyens de prévention contre les M.T.S. Par exemple, on peut se laver à l'eau et au savon avant et après les rapports sexuels; utiliser le condom pour réduire les risques d'infection (surtout contre la gonorrhée); et uriner après les rapports sexuels pour expulser les germes de l'urètre. Les hommes devraient vérifier s'ils ont des lésions visibles dans la région génitale ou s'ils ont des écoulements anormaux. Ils peuvent toutefois demeurer

Répartition en pourcentage des cas de blennorragie, par quelques groupes d'âge, Canada (1), 1978

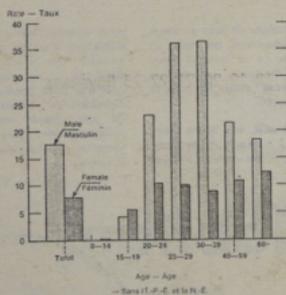


Taux de cas signalés par l'âge et le sexe, pour 100,000 habitants, Canada (1), 1978



Maladies vénériennes, syphilis

Taux de cas signalés, par l'âge et le sexe, pour 100,000 habitants, Canada (1), 1978



Ces maladies se transmettent surtout au cours des rapports sexuels, par contact vaginal, buccal ou rectal. Comme on ne peut pas acquérir d'immunité naturelle contre les M.T.S., on peut contracter la même maladie plusieurs fois. Jusqu'à présent, aucun vaccin antivénérien n'a été découvert, mais certains traitements existent et la guérison est possible.

Des recherches préliminaires effectuées à Toronto par Howard Omsky, ont démontré un certain succès dans la guérison de l'herpès génital, avec une crème contraceptive contenant 5 p.c. de Monoxyol 9. Cette crème contraceptive est disponible dans presque toutes les pharmacies sans ordonnance médicale. Aucune thérapie effective dans le

asymptomatiques. Les femmes infectées ne présentent pas toutes des symptômes, mais ne restent pas moins contagieuses.

Si des lésions sont présentes sur les organes génitaux ou si un écoulement vaginal de rectal anormal est observé, il serait bon de s'abstenir de tout rapport sexuel en attendant un examen médical.

Si vous êtes bien renseignés sur les M.T.S., vous avez de meilleures chances de les éviter ou du moins de vous faire traiter dès tout début. C'est ainsi que vous aiderez à combattre la propagation de ces maladies.

**Santé communautaire**  
3e année Sc. Inf.  
Denise Bertin  
Rolande LeBreton  
Joselyne Cormier

Je m'appelle gonorrhée et je me cherche une victime.

CONFÉRENCE

MALADIES TRANSMISES PAR VOIE SEXUELLE

Conférencier: Dr. Ian Gilchrist (français)

Quand: mardi, le 4 novembre 1980  
Heure: 19h30  
Où: Au grand salon de la résidence Lefebvre

Organisée par Jeanne Babineau, Service de santé et Thérèse Landry-Martin, Service de counseling des Services aux étudiants.

# Prenez-vous votre dose d'additif tous les jours?

Il existe un dicton qui dit "Nous sommes ce que nous mangeons". Si ce dicton est vrai, nous allons devenir une nation d'hommes "transformés", "empaquetés" et "préservés".

La consommation par année de chaque individu est de plus de 4 livres de préservatifs chimiques, stabilisants, colorants, saveurs artificielles ainsi que bien d'autres.

Certains de nous doivent se poser la question à savoir si tous ces additifs alimentaires sont nécessaires? Et si nous sommes protégés par la Loi?

Dans notre société moderne, où il nous est presque impossible d'avoir tous les jours des aliments fraîchement cueillis du jardin, les additifs ont un certain rôle à jouer. L'industrie alimentaire nous offre une grande variété de produits et cela dépend des moyens mis à sa disposition.

Depuis 1920, "La Loi des Aliments et Drogues" est venue mettre un peu d'ordre dans les

additifs. Avant cette date, on ne se gênait pas pour mettre dans les aliments des produits pas très "catholiques". De nos jours, il est certain que les contrôles existent, que les tests se raffinent de plus en plus. Mais... car dans toute chose il y a un mal, 3,000 additifs c'est beaucoup! De plus on ne peut prouver absolument qu'un produit est inoffensif à long terme. Exemple: on a retiré la saccharine du marché après 53 années d'usage!

De plus, les produits chimiques ne sont pas additionnés aux aliments dans le seul but de les préserver. Souvent, ils sont là pour donner de la couleur, ce qui attire le consommateur; le beurre jaune est plus attirant que le beurre de la ferme qui lui est plus pâle. Il en est de même pour les nitrates que l'on ajoute à la viande afin de lui garder une belle couleur rouge. On ajoute, aux aliments les éléments nutritifs qu'ils ont perdus lors du raffinement, un



bon exemple de ceci est la céréale raffinée. Apres, que pouvez vous faire en tant que consommateur vis à vis les additifs alimentaires? Vous ne pouvez pas rejeter ces substances totalement de votre diète, mais vous pouvez en minimiser votre consommation.

Choisir autant que possible

des aliments le plus près de leur état naturel. Pourquoi toujours acheter des aliments préparés, lorsqu'on peut le faire soi-même sans ajouter tous les additifs que l'industrie emploie? En lisant les étiquettes on peut voir si un produit n'est composé en partie que d'additifs. Voici 2 exemples, qui vous démon-

trient ce que nous disent les étiquettes: Ces exemples sont pigés de la revue "Reveil du Consommateur, vol 7, no. 2 et no. 3.

Lynnda Sunderland  
St. Dominique  
Comité des Médias

## Que se cache-t-il derrière l'étiquette?

Avec les temps froids qui reviennent, une bonne soupe est souvent appréciée en contrast à la maison après le travail, l'école ou les loisirs. Au goût de tomates, de légumes, de poulet ou de boeuf, il n'y a rien de tel pour se réchauffer et se régaler.

Chacun se rappelle la bonne soupe maison de sa mère ou de sa grand-mère. Cependant, depuis qu'on nous vend des soupes en boîte et en poudre, c'est devenu moins fréquent de faire sa soupe soi-même.

Ce mois-ci, le Réveil vous indique ce qui entre dans la composition d'une soupe en boîte, plus particulièrement la soupe Habitant "poulet et nouilles", saveur maison.

appelée des "potentiators". Ils ont environ le même rôle que le glutamate monosodique c'est-à-dire de rehausser et d'intensifier le saveur des aliments sans y ajouter le goût qui leur est propre. Cependant, ils sont beaucoup plus efficaces que le glutamate monosodique et sont utilisés en quantités beaucoup plus faibles. Par exemple, une quantité plus petite d'inosinate disodique peut rehausser de dix à vingt fois plus la saveur d'un aliment que le glutamate monosodique.

Ces deux additifs sont souvent employés en compagnie du sel et particulièrement avec le glutamate monosodique car ils augmentent considérablement l'efficacité du sel à donner du goût et celle du glutamate monosodique à rehausser la saveur. Ces composés sont aussi utilisés pour rendre des saveurs synthétiques plus agréables et pour masquer ou modifier des saveurs désagréables produites dans certains aliments. Finalement on trouve souvent ces additifs dans les soupes car apparemment ils augmentent la sensation de viscosité des produits liquides et nous donnent ainsi l'impression qu'ils ont une plus grande consistance.

Si on note le prix d'une telle soupe en boîte par rapport à sa quantité et si on tient compte du fait que l'on paye l'eau qu'elle contient, il serait encore

économique de faire sa soupe soi-même avec des restes de poulet ou de boeuf et éviter aussi de consommer les additifs contenus dans les soupes fabriquées.

En effet, une bonne soupe faite à la maison n'a pas besoin de glutamate monosodique

pour donner "un goût de satisfaction à travers toute la bouche" ou d'inosinate disodique et de guanilate disodique pour donner "une impression de consistance". On peut obtenir une bien meilleure "saveur maison" qu'il n'importe quel manufacturier de soupe.

**Eau:** évidemment une soupe sans eau n'est pas une soupe! C'est le premier ingrédient sur la liste, donc celui qui est présent en plus grande quantité dans ce produit. Ce qu'il ne faut pas oublier ici c'est que nous payons cette eau.

**Bouillon de poulet:** encore de l'eau et des éléments qui donnent le "goût" du poulet. Poulet comme d'habitude, on le cherche les morceaux de volaille.

**Nouilles:** un colorant alimentaire est ajouté aux nouilles. D'abord, on peut se demander s'il est vraiment nécessaire. De plus, on ne sait toujours pas quel colorant est utilisé car le manufacturier s'est pas tenu de le mentionner. Ne devrait-on pas avoir le droit de connaître tout ce qui entre dans la composition de notre nourriture et en quelle quantité?

**Sel:** des millions de tonnes de sel sont ajoutées chaque année à des millions d'aliments. On en ajoute souvent nous-mêmes en plus. C'est un assaisonne-

ment peu coûteux mais combien dommageable! Épléso: on ne nous dit jamais lesquelles. Secret du chef!

**Glutamate monosodique:** un additif très employé par l'industrie alimentaire. L'industrie en produit des tonnes pour l'ajouter aux produits alimentaires. Il est un "rehausseur" de goût, c'est-à-dire qu'il ne donne pas de goût lui-même mais relève le goût donné par les autres éléments du produit. Une compagnie affirme qu'il donne un goût de satisfaction à travers toute la bouche lorsqu'on mange un produit qui en contient! Ce produit a créé toute une controverse vers la fin des années soixante à cause des effets néfastes qu'il produisait chez les foetus après absorption par la mère et chez les enfants. **Inosinate disodique et guanilate disodique:** Ces deux additifs (des nucléotides) sont trouvés parmi les derniers trouvaux de l'industrie alimentaire. Cette dernière les

Il est certain qu'à l'heure actuelle où tout n'est que vitesse, la ménagère moderne possédée de moins en moins de temps pour préparer les merveilleux desserts de jadis. Elle s'en remet donc malheureusement aux produits surgelés et aux poudres pour gâteaux à saveur artificielle. General Foods avec sa marque "Jell-O" représente l'exemple type du produit manufacturé sans grande valeur nutritive mais composé d'un nombre incroyable d'additifs.

( suite )

**Sucre:** premier ingrédient d'importance dans le produit. Il serait des plus avantageux de savoir la quantité utilisée, mais tant que le gouvernement ne légifèrera pas en ce sens, le consommateur risque d'absorber journellement des surcroûts de sucre.

**Gélatine:** agent gélifiant coiffant et conservant la consistance détreinée tout en stimulant la formation du gel. **Acide adipique:** acide obtenu en traitant l'huile de ricin par l'acide azotique. **Cltrate trisodique:** sel de l'acide critique agissant comme agent anti-oxydant. **Acide fumarique:** cet agent de conservation augmente la fermeté des gels de gélatine en plus d'agir comme anti-oxydant. Il améliore, entre autres, le frottage de la gélatine. De plus, il donne aux aliments un goût plus agréable. **Arôme artificiel et naturel:** ne retrouvant aucun produit

alimentaire naturel dans ce mélange, il ne faut pas se surprendre d'y voir l'ajout d'arômes artificiels. Les odeurs agréables sont nécessaires de nos jours pour faciliter la vente des produits;

Sel: il nous semble révélateur de constater qu'un produit "sucré" comme le Jell-O puisse contenir également du sel. Les fabricants nous forcent donc à ingérer des quantités exorbitantes de cet additif puisque la plupart sinon tous les produits manufacturés en contiennent; **Colorant alimentaire:** lequel est employé? Le consommateur n'a qu'à espérer une fois de plus qu'il ne s'agit pas de colorant cancérogène;

**Phosphate tricalcique:** additif employé comme agent anti-agglomérant et rajusteur de Ph, ne représentant aucun danger toxique.

**Acide acétique:** acidifiant, neutralisant, facilement absorbé par l'organisme;

**Acide lactique:** employé surtout dans les sodas, limonades et yaourts. Agent acidifiant et neutralisant, ne montrant aucun problème de détoxication;

**Maisol d'éthyle:** cet agent de saveur modifiée ou intensifie le goût d'un produit. Il est utilisé comme saveur synthétique dans de nombreux aliments, sans compter qu'il intensifie le goût sucré.

Toute cette nomenclature d'additifs nullement nécessaires et ne servant qu'à faciliter dans la plupart des cas la vente du produit, devrait remettre en question l'utilisation plus que courante de cette "poiton magique".

Nous espérons que les médecins, spécialistes et autres du domaine de l'alimentation, reviseront leur position avant de suggérer, à tout bon malade, du Jell-O comme premier régime alimentaire.

## Saviez-vous que:

*Le glutamate monosodique peut avoir des effets nocifs chez certains individus. Ce produit est utilisé comme exhausteur de saveur et aide culinaire. Sur le marché on le retrouve sous la marque commerciale "Accent" ou dans des préparations commerciales telles que potages et sauces.*

*Certaines personnes ont acquis une sensibilité à ce produit qui se caractérise par une sensation de brûlure, de tension au visage et de douleurs dans la poitrine. Ces réactions se manifestent environ 20 minutes après la consommation d'aliments contenant du glutamate monosodique et disparaissent environ 2 hrs plus tard. Ne serait-il pas plus simple d'éviter la consommation de ce produit?*

Comité des Médias  
Sc. Domestiques



## LA CROISSANCE HUMAINE

Mme Micheline Brault-Dubuc, nutritionniste,

directrice-adjointe du Centre de recherche sur la croissance de l'Université de Montréal sera de passage à l'Université de Moncton le 7 novembre prochain. A cette occasion elle prononcera une conférence touchant les résultats des travaux du Centre de recherche sur la CROISSANCE HUMAINE en ce qui a trait à la qualité de l'alimentation des nourissons.

femmes enceintes et des

Madame Brault-Dubuc détient une maîtrise en biologie dentaire (M.Sc.) de la Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal depuis 1974. Elle a également travaillé dans différents instituts à titre de diététiste d'après 1953 et à titre de chercheuse au laboratoire toujours dans le domaine de la nutrition. De plus elle a donné des cours en nutrition à l'Université de Montréal pendant quelques années ainsi qu'à l'Institut Familial Notre-

Dame-du-Bon-Conseil.

Sa liste de publication compte 39 volumes traitant de nutrition.

Tous sont les bienvenus à la conférence du 7 novembre prochain au local 176 de l'Édifice des sciences domestiques à compter de 12h30.

Vous pouvez apponer votre diner; du café et du jus seront offerts.

## Pensez prévention

### Que faire si vous décelez une bosse dans un sein?

Que faire si vous décelez une bosse dans un sein?

Il n'est pas impossible qu'un bon jour, en vous essayant après avoir pris une douche ou un bain, vous constatiez la présence d'une bosse dans l'un de vos seins. Malheureusement nombre de femmes sont prises de panique en faisant une telle découverte. Redoutant un cancer et une mastectomie radicale, elles conservent leur secret pendant des mois, parfois des années sans même en faire part à leur médecin. C'est la pire ligne de conduite qu'une femme puisse suivre dans de telles conditions. Parce que les causes du cancer du sein sont encore obscures et que les moyens de prévention sont encore inexistant, la meilleure protection réside dans une détection, un diagnostic et un traitement précoce. Advenant que vous déceliez la présence d'une bosse suspecte dans un sein, avisez votre médecin sans tarder.

Le cancer est en principe la croissance désordonnée de cellules sans égard au fonctionnement normal de l'organisme. Néanmoins, des milliards de cellules se développent et sont remplacées

quotidiennement dans votre organisme. Le cancer, sous la forme d'une tumeur dans un sein, n'est qu'une des nombreuses maladies qui peuvent affecter les seins. En fait, plus de 85 pour cent des tumeurs ne sont pas cancéreuses de sorte que, plus souvent qu'autrement, les craintes provoquées par la découverte d'une bosse dans un sein ne sont pas justifiées.

Les kystes par exemple et d'autres bosses non malignes ne constituent pas un danger pour la santé bien qu'elles ne doivent jamais être ignorées. Consultez votre médecin sans tarder et que vous découvrirez une bosse suspecte. Des douleurs aux seins sont fréquemment dues à des modifications hormonales au cours du cycle menstruel. Alors que l'apparition d'un cancer du sein peut parfois être accompagnée de douleurs, cela n'est pas la règle générale. C'est pourquoi il est tellement important d'examiner vos seins sur une base régulière - après vos menstruations - et de consulter votre médecin dès que vous constatez une anomalie.

Nicolas Richard,  
Comité de prévention

# L'INTERNATIONALE



## L'ENTRAIDE UNIVERSITAIRE: PLUSIEURS PROJETS EN MARCHÉ

L'entraide universitaire, section de Moncton, a tenu une réunion mardi le 21 octobre dernier. Nous avons eu une bonne participation de la part des étudiants. Plusieurs projets sont sur le point de se réaliser. Tu es le (la) bienvenue à l'embarquer; ce n'est pas les projets qui manquent.

**CARAVANE:** Il y aura une vente d'artisanat du Tiers-Monde les 26-27-28 novembre prochain. On parle d'organiser une semaine de solidarité internationale conjointement avec Caravane.

**SÉMINAIRE EN ÉQUATEUR:** Il est encore temps pour faire une demande de participation pour le séminaire qui aura lieu en Équateur, été 1981.

**ÉTUDIANT RÉFUGIÉ:** Le comité est également intéressé à aider un étudiant réfugié (moralement et financièrement).

Il y aura une réunion mardi le 4 novembre prochain. Si ces projets t'intéressent ou si tu as des idées, n'hésite pas à venir. La réunion aura lieu au local 474 Taillon, (près de la Salle de consultation). Invitation également à tous les professeurs du campus.

Yvan Gervais 388-9641

## SOUTIEN AUX SINISTRES D'EL ASNAM

Après le tremblement de terre qui a détruit la ville d'El Asnam en Algérie, un comité de professeurs, d'étudiants et membres du personnel du C.U.M. s'est créé en vue de venir en aide aux sinistrés. Ce comité est patronné par l'organisme "Développement et Paix" et appelle à la générosité des étudiants.



## CHERCHÉZ-VOUS

LA PRESSE: TOUS LES JOURS  
LE DEVOIR: FIN DE SEMAINE  
LE SOLEIL: FIN DE SEMAINE  
ÉVANGÉLINE: TOUS LES JOURS  
LA FORGE: HEBDOMADAIRE  
EN LUTTE: HEBDOMADAIRE

## DISPONIBLE CHEZ

REID'S NEWSTAND  
985 RUE MAIN  
MONCTON

FACE AU HIGHFIELD, ÉDIFICE DE "KEDDY'S"

# ENTRE AUTRES

## Congrès et conférences

L'Association atlantique de philosophie tiendra son 11e congrès

L'Association atlantique de philosophie tiendra son 11e congrès annuel à l'U de M le 31 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre. L'association qui regroupe les professeurs de philosophie des universités de l'Atlantique tente de réunir ses membres une fois l'an afin de leur permettre d'échanger sur différents thèmes au moyen de conférences et d'ateliers. On retrouve donc au programme plusieurs activités de ce type.

Tout d'abord, le vendredi après-midi, M. Richard Keshen du Collège de Cape Breton prononcera une conférence sur "What is wrong with envy" et simultanément M. Leslie A. Mulholland de l'Université Memorial s'entre-tiendra sur "Kant on Justice and International Relations" tandis que M. Wayne Grenvan de St. Mary's University abordera le thème "La language a border of culture".

Plus tard en après-midi, d'autres conférences prendront place notamment "Les sciences et la technique: le travail sera-t-il possible", "Abortion and the Worth of Man" ainsi que "Problems with philosophy of diabetics".

Entre autres, les participants auront droit à un atelier sur "Images et métaphores de l'Atlantique" sous la présidence de Mad. Corinne Gallant et de M. Greg MacLeod. Par ailleurs, le professeur Maurice Rainville de l'U de M prononcera une conférence sur "Marriage Encounter", "La métaphore à l'oeuvre" pendant que M. Steven Burns de Dalhousie University traitera le thème "Atlantic Religion Confirms european sciences (1880)".

## Corps de Police Étudiant

À tous les intéressés(es),

Le présent avis a pour but de vous annoncer la nomination de François Monfette au poste d'assistant-chef du Corps de Police Étudiant.

De plus, nous vous informons des jours et heures de bureaux où il sera possible de nous contacter.

Heures de bureau	
Mardi 13h00 à 17h00	Bien à vous,
Mercredi 13h00 à 17h00	
Vendredi 13h00 à 17h00	Diane Larochelle, Chef, Corps de Police Étudiant

Le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie offre deux programmes de bourses fort intéressants à l'intention des étudiants de maîtrise en biologie, chimie, physique-mathématiques, génie et psychologie, pour 1981-82.

Le programme de Bourses "postgrad" vise à permettre des études supérieures et travaux de recherche en vue de diplôme supérieur. Les bourses sont de \$8 500 par année et ont une durée maximum de quatre ans.

Le programme de Bourses en sciences 1967 s'adresse à des étudiants exceptionnels qui entreprennent des études supérieures en vue d'un doctorat.

Les intéressés sont priés de communiquer sans délai avec leur département. Les formulaires de candidature doivent être soumis avant le 15 novembre 1980.

Le CRSNG offre également de nouveau pour l'été 1981 le programme de Bourses de recherche pendant l'été pour les étudiants du 1<sup>er</sup> cycle (au niveau du baccalauréat) en biologie, chimie, physique-mathématiques, génie et psychologie. Les bourses ont une valeur de \$600 par mois et une durée de quatre mois (\$2 400 au total). Elles visent à stimuler l'intérêt des étudiants du 1<sup>er</sup> cycle en recherche en leur fournissant l'occasion d'acquies de l'expérience dans ce domaine. Les intéressés sont priés de communiquer sans délai avec leur département. La date limite de réception des formulaires de candidature est fixée au 25 novembre 1980.

Souignons que l'Université de Moncton a été particulièrement

privé à ce chapitre l'an dernier puisqu'une candidature sur deux a été acceptée, ce qui est supérieur à la moyenne nationale de succès de 40 p.c.

Toute personne intéressée peut contribuer à un fonds de bourses qui porte le nom de la fondatrice du premier collège féminin francophone de l'Atlantique, Mère-Jeanne-de-Valois (Bella Léger) de la Congrégation des religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur. Ce fonds de bourses a été créé pendant la rencontre des anciennes bachelères du Collège N.-D.-S.-C. (St-Joseph) et du Collège N.-D. A. (Moncton) qui a lieu tout récemment à Notre-Dame d'Acadie. Ce collège a été fondé à St-Joseph en 1943 et dénommé à Moncton en 1949.

Quoique tous les critères d'octroi ne soient pas encore déterminés, les bourses seront destinées à une étudiante inscrite à une université francophone. Les membres du comité chargés d'établir ces critères sont: Mad. May Bertrand (Tracadie), Bernadette Bérubé (Moncton), Catherine Butler (Halifax), Dora Caisie (Shédiac) et Sœur Yvonne Chiasson (Moncton).

Les dons sont payables au "FONDS DE BOURSES JEANNE-DE-VALOIS" et doivent être envoyés aux soins de l'Économie générale, 1002, rue Amirault, Dieppe (N.-B.) E1C 1C9. Cette dernière, ainsi que la présidente des anciennes bachelères, gèrent l'argent versé dans ce fonds, selon les directives du Comité. Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à Mad. Nicole Doucet, présidente, 274, Mountain Road, Moncton (N.-B.) E1C 2L8.

Des conférences sont organisées par le Département d'histoire-géographie le mardi 4 novembre. Le professeur Jean-Pierre Wallot du Département d'histoire de l'Université de Moncton donnera une causerie intitulée "Économie et société au Québec au début du 19<sup>e</sup> siècle", à 11h00 au local 233 de la Faculté des arts; et une conférence intitulée

"Nationalisme et les idéologies au Québec au 20<sup>e</sup> siècle", à 14h00 au local 214, édifice des arts.

Les geyens et directeurs des sciences domestiques des universités canadiennes (Home Economics) tiendront leur réunion annuelle les 29, 30 et 31 octobre prochains à l'Université de Moncton pour la première fois.

À l'occasion de cette rencontre, les participants aborderont notamment la question de la stande isation des programmes à l'étranger, du recyclage des étudiants une fois qu'ils sont sur le marché du travail, des subventions accordées par la Fédération canadienne des sciences sociales, de la création d'un plus grand nombre de doctorats dans le domaine des sciences domestiques autres qu'en nutrition.

Jusqu'ici environ quatorze universités ont répondu à l'invitation alors qu'une vingtaine d'universités à travers le Canada offrent des programmes dans le domaine des sciences domestiques.

## BOURSES DE MAÎTRISE AU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

### GÉNÉRALITÉS:

Le Centre universitaire de Moncton sollicite des candidatures pour l'octroi de bourses à des étudiants qui poursuivent à plein temps des études supérieures sur le campus.

VALEUR DES BOURSES: 5500

NOMBRE DE BOURSES: 11

### DOMAINE D'ÉTUDES:

Sans restriction à condition que le candidat soit inscrit à temps plein à un programme de maîtrise au Centre universitaire de Moncton.

### CRITÈRES DE SÉLECTION:

- Dossier académique;
- Recommandation du département;
- La participation du candidat dans le milieu universitaire;
- Ses besoins financiers, seront considérés comme complément du dossier académique.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES: LE 17 NOVEMBRE 1980

Le choix des candidats sera annoncé avant la fin du premier semestre.

Les formulaires de demande sont disponibles au Service d'aide financière, local 315 Tailleur.

L'année prochaine le congrès aura lieu en Colombie-Britannique, en 1982 à l'Université de Montréal et en 1983 à l'Université d'Alberta.

Avait lieu en fin de semaine dernière le congrès annuel de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'économie familiale. Plusieurs conférences et ateliers se sont déroulés à l'Hôtel Keddy's Park à Moncton, sous le thème "La Famille des années 90 dans une société en changement". Plus précisément on a discuté de l'habitat, l'assemblage, le décor, la conservation de l'énergie, l'énergie et les aliments, l'industrie canadienne du textile, la loi et la famille et du professionnel et la famille.

Le congrès se déroulait sous les auspices de l'École des sciences domestiques de l'Université de Moncton.

## BOURSE

Communication de l'Association canadienne des professeurs d'université de la 1<sup>re</sup> hors année  
J. H. STEWART REID  
pour 1981-82

Le fonds de bourses à la suite de J. H. Stewart Reid est constitué de dons volontaires consentis par des personnes et des organismes en témoignage de gratitude à l'égard du premier secrétaire général de l'Association.

VALEUR: Bourse d'études de \$4.500.

ENDROIT:

Tout université canadienne.

DOMAINE D'ÉTUDES:

Tous les domaines.

DURÉE:

un an.

CONDITIONS:

- a) Citoyenneté canadienne ou résidence canadienne à titre d'enseignant reçu depuis le 29 février 1980 ou avant;
- b) Avoir fait au moins une pleine année scolaire d'études supérieures au 1<sup>er</sup> juin 1981.
- c) Notes scolaires satisfaisantes.

DATE LIMITE:

le 27 février 1981.

ANNONCE DES RÉSULTATS:

Avril 1981.

RENSEIGNEMENTS ET FORMULAIRES DE DEMANDE:

Association canadienne des professeurs d'université  
75, rue Albert  
Suite 1001  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5E7

## Juriprudence



### L'École de Droit vous parle

L'École de Droit entreprend sa troisième année d'existence avec l'enthousiasme naissant de transmettre aux étudiant(e)s du campus, l'idée de partager nos connaissances acquises et celles en formation.

Jusqu'à présent, la facteur "temps" a été et demeure un élément quotidien suscitant l'anxiété chez la plupart de ce durant les trois années d'études. Ne voulant pas toujours vivre dans une atmosphère de claustrophobie du droit, il se relève nécessaire de rejoindre d'autres horizons et de s'y intégrer, atténuant ainsi, dans la mesure du possible, la peur de la clausturation.

Il a été suggéré que nous participions au journal étudiant, un véhicule d'informations efficace sur le campus, pour rejoindre la population étudiante et se faire connaître. Notre participation sera d'émettre des articles d'intérêts généraux écrits sous l'angle du droit et avec votre

participation, de résoudre des problèmes d'ordre juridiques que vous pourriez avoir. Nous invitons les étudiant(e)s à soumettre leurs questions et problèmes au local du journal "LE FRONT". Aucune promesse n'est faite pour répondre à tous, puisqu'il nous faudra considérer le nombre de soumissions et le temps qu'il nous sera disponible. Revenant toujours à ce concept de "temps", nos articles ne paraîtront, jusqu'à preuve du contraire, qu'une fois par mois.

Nous espérons que l'échange sera enrichissant tant pour vous que pour nous puisque s'il existe un domaine qui exige un lien constant avec la population pour éviter de se laisser attirer dans un traditionalisme stagnant, c'est le droit. Cette communication avec les gens, seule peut permettre d'assurer un certain mouvement interne pouvant s'adapter aux changements externes.

Ginette Thériault



### STATIONNEMENT

Les usagers des aires de stationnement du CUM sont priés de respecter les panneaux indicateurs réservés au transport des personnes handicapées. A noter que ces zones de remorquage sont précédées d'un avis aux contrevenants. Nous demandons votre collaboration, par civisme.

Le Cercle étudiant Norman Bethune présente UN TÉMOIGNAGE VIVANT DU SIMBABWE (RHODÉSIE) ET DE L'ÉRYTHRÉE.

Témoignage de Steven Griffiths, journaliste de la Forge, qui était sur les lieux pour couvrir les élections historiques du mois de février dernier à Salisbury et dans les autres régions du Zimbabwe.

Il présentera un diaporama superbe de ce qu'il a vu ainsi qu'en Érythrée, une nation africaine où les combattants de la liberté du FPLE s'apprennent à répéter l'exploit de leurs camarades de la ZANU.

Le jeudi 6 novembre 19h30 au 137 des Arts  
Entrée libre. Bienvenue à tous.



## Rabais à Taxi City Cab

La compagnie de taxi City Cab offre un rabais de 10% sur le prix du trajet aux étudiants de l'Université de Moncton sur présentation de la carte étudiante.

# MARCHÉ DU TRAVAIL

## CENTRE D'EMPLOI

A CAUSE DE PROBLÈMES TECHNIQUES AVEC LA PHOTOCOPOSEUSE, NOUS N'AVONS PAS PU PUBLIER LA RUBRIQUE DU CENTRE D'EMPLOI SUR LE CAMPUS. NOUS VOUS ENCOURAGEONS FORTEMENT A CONSULTER LE CENTRE D'EMPLOI ET LES BABILLARDS RESERVES A CETTE FIN DANS VOS FACULTÉS POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES NOUVEAUX EMPLOYEURS QUI SE SONT AJOUTÉS AUX LISTES DES SESSIONS D'INFORMATION, DES PRÉ-SELECTIONS, DES VISITES DE RECRUTEMENT, DES SÉLECTIONS, DES EMPLOIS D'ÉTÉ, ETC.

NOUS REGRETTONS CETTE MALENCONTREUSE SITUATION ET ESPÉRONS LA CORRIGER DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO.

LE FRONT

### CKUM

159 AVENUE MASSEY  
MONCTON, N.-B.  
E1A 3E9

#### Offre d'emploi pour les étudiants

La Radio C.K.U.M. est à la recherche de personnel pour compléter son équipe.

Possibilités:

- Annonceurs
- Recherchistes
- disque-Jockey
- adjoint à l'information
- adjoint à la programmation
- adjoint à la technique
- chroniqueurs sportifs
- publicistes
- reporter
- ainsi que plusieurs autres postes

Vous aimeriez acquérir de l'expérience dans un de ces domaines, découvrir vos goûts et habiletés personnelles?

Contactez nous à C.K.U.M.

159 Av. Masey - 858-4485

(Juste derrière l'édifice Taillon)

entre 18h00 à 24h00

On verra à vous faire une place dans l'équipe.

### SEMAINE CANADIENNE DE L'ORIENTATION 2 AU 8 NOVEMBRE 1980 "PENSEZ-Y"

#### SERVICE D'ORIENTATION EDIFICE TAILLON, 418

À la demande d'Emploi et Immigration Canada, l'Éducation permanente du CUM offre le cours d'INTRODUCTION À L'ORIENTATION à l'intention des conseillers du ministère. Le cours sera offert

sous forme de session intensive du 17 au 21 novembre. La session sera animée par le professeur Paul Belliveau, du Département d'orientation de l'U de M.

## Élargissez vos horizons



## Semaine canadienne de l'orientation

du 2 au 8 novembre 1980

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

#### SERVICES

Orientation scolaire et professionnelle  
Responsable: Roger E. Thériault  
Taillon, 418  
TÉL: 858-4161

Centre de documentation scolaire et professionnelle  
Responsable: Roger E. Thériault  
Secrétaire: Yvette Cormier  
Taillon, Local 418  
TÉL: 858-4161

Centre d'emploi sur campus  
Gérant: Michel A. Legault

Conseillère-adjointe  
Marie-May Colette  
Taillon, Local 425  
TÉL: 858-4161

#### ACTIVITÉS

- Connaissance de soi - intérêts/valeurs/aptitudes
- Connaissance des carrières
- Connaissance du monde du travail
- Exploration des carrières
- Fixation d'un but
- Prise de décision
- Préparation d'un curriculum vitae
- Préparation à l'entretien d'emploi
- Méthodes de recherche d'emploi

## SPORTS ET LOISIRS

## Tennis

Championnat Interuniversitaire, La 2<sup>ème</sup> position à l'U. de M.

C'est en fin de semaine dernière que se déroulait le championnat inter-universitaire de tennis de l'Atlantique. Ce tournoi, qui se déroulait au C.E.P.S., comprenait dix équipes dont sept étaient complètes.

Le système de pointage mis sur pied pour cette compétition était le suivant: la première position d'une catégorie obtenait dix points, la seconde en obtenait neuf, la troisième, huit et ainsi de suite. Jusqu'à la dixième position, qui obtenait un point.

Du côté masculin, on retrouvait quatre catégories en simple et deux en double. C'est l'équipe de l'Université Dalhousie d'Halifax qui termina au premier rang avec un total de 56 points pour les six catégories. Les Aigles Bleus (Tennis) pour leurs parts, ont obtenu la «neuvième position, avec un total de six points, soit 5 points derrière les meneurs. La troisième position revient à l'Université Acadia. Les autres positions sont en ordre: U.N.B., Memorial, St-Mary's, U.N.B.S.J. (Univ. du N.-B. /

St-Jean), King's, Mount S. Vincent et St-Thomas. Il frut à souligner la merveilleuse performance des Aigles qu, ont obtenu une première position en simple en plus d'obtenir une deuxième et quatrième position en double.

Du côté féminin, tout est allé pour le mieux. En effet, les Anges se sont emparés d'une première position et trois seconde position en simple. En double, les joueuses de Moncton ont récolté une troisième et une quatrième position. Au total des points: 51 pour U. de M.; 50 pour Dal. et 56 pour U.N.B.S.J. qui s'emparait des trois autres premières positions en simple en plus d'une autre première position en double, accompagnée d'une seconde position.

Au classement général, c'est l'équipe de l'Université Dalhousie qui terminait en première position avec seulement quatre points de majorité sur l'équipe de l'U. de M. Selon l'instructeur chef, Réjean Soucy, «cela représente une nette amélioration par rapport aux années antérieures». D'autant plus que quatre

points ne sont pas une grande priorité, si on les compare au total des points (102 à 106).

Du point de vue individuel, on peut remarquer l'excellente performance de Chris Leblanc dans la catégorie D masculin. Leblanc s'est emparé de la première position (8-0, 8-1, 8-6 et 10-7 en finale). Réjean Soucy et Edmond Brochet pour leurs parts se sont emparés d'une deuxième position en catégorie A et B.

Du côté féminin, toutes les filles ont bien joué; une première position et trois secondes positions en simple. Dans la catégorie A en simple, Lynne Landry (8-5, 8-7et 10-1) s'est emparé de la première position. Quant à Darcelle Aubry, Anne Caisie et Linda Newbold, toutes les trois ont terminé en deuxième position.

Pour conclure on peut affirmer que l'équipe de l'U. de M. est l'une, sinon la plus solide du circuit de l'Atlantique. Avec une performance telle qu'elle de la fin de semaine dernière, l'équipe de l'U. de M. a su montrer une permanence qu'aucune autre équipe n'a pu démontrer.

## Sport en bref

## Athlétisme Universitaire

Il est encore temps pour les adeptes d'athlétisme, de s'inscrire pour l'équipe universitaire. Bien que l'entraînement ait débuté depuis quelques temps déjà, ce n'est que le 28 février prochain que le Championnat Inter-universitaire de l'Atlantique se déroulera, ici, à Moncton. Cette année, l'équipe d'instructeur est composée de trois membres; Charles Babineau pour les courses de

demi-fond et de fond, Hervé Ulmer pour les lanceurs, les sauts et les courses à obstacles et Amédée Cormier pour les sprints et les relais.

Il faut aussi retenir que les tenants d'une première position au championnat Inter-universitaire de l'Atlantique se rendront à Saskatoon pour participer à l'épreuve nationale d'athlétisme.

Alors, aux athlètes de faire valoir leur savoir-faire.

## Club de badminton

Pour tous les intéressés à faire partie d'un club de badminton, veuillez-vous présenter au gymnase du C.E.P.S. les jeudi soir à 8h00 p.m. avec votre équipement. Des heures seront disponibles pour le club. La date limite pour s'inscrire est le 6 novembre. A noter qu'un tournoi intra-club sera organisé à partir du 12 novembre. Bienvenue à tous

Responsable, Richard Fillion

SAR  
Hockey Féminin

C'est à partir de mercredi le 5 novembre que la saison de hockey-féminin débute. Toutes les intéressées sont priées d'assister à cette première session, pendant laquelle l'inscription s'effectuera.

Pour plus d'informations, on peut contacter la responsable de l'activité Louise Légaré à 858-4120.

## Hockey Féminin

Une invitation spéciale est lancée à toutes les filles du campus intéressées au hockey féminin.

Venez faire un tour à l'Aréna Jean-Louis Lévesque mercredi le 4 novembre à 19h30.

Si vous avez un équipement, amenez-le; sinon, on pourra essayer de vous dépanner avec la quantité limitée d'équipement que nous avons.

D'autres informations seront disponibles avant la session d'entraînement; alors veuillez arriver un peu avant l'heure.

On vous attend,  
Louise L. Légaré

## Handball - Masculin: équipe Universitaire

Comme il a déjà été annoncé, l'équipe de Hand-ball de l'Université de Moncton a débuté son champ d'entraînement. Mais ce n'est que le 22 novembre prochain qu'elle débutera son calendrier régulier au sein de la Ligue provinciale de Hand-ball Masculin.

Cette ligue est composée de cinq équipes: U. de M., St-Georges, Shippagan, Tracadie.

Voici donc la cédule en ce qui a trait à la saison 1980-81:

Cédule	
22 nov.	St-George à U. de M. 10h00 à 15h00
29 nov.	U. de M. à Tracadie S
13 déc.	U. de M. à Tracadie J
10 janv.	Shippagan à U. de M. 10h00 à 15h00
17 janv.	Tracadie S à U. de M. 10h00 à 15h00
7 fév.	U. de M. à St-George
21 fév.	U. de M. à Shippagan
7 mars	SÉRIES FINALES 9h00 à 19h00

## Curling

On prie tous les étudiants(es) intéressés(es) à faire partie de l'équipe de curling universitaire, de s'inscrire en communiquant avec M. Amédée Cormier au local 204 du C.E.P.S. ou au numéro 858-4165.

La première pratique est cédulée pour le mardi 4 novembre. On sait que les équipes choisies participeront au Championnat inter-universitaire qui se déroulera à Moncton les 7 et 8 mars prochains.

## Hockey-Aigles Bleus

Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton ont gagné le championnat de la Ligue inter-universitaire de hockey de l'Atlantique pour la première fois l'an dernier.

Est-ce possible que les Aigles puissent répéter leurs exploits encore cette saison?

L'an dernier, leur fiche a été de 22 victoires, quatre défaites et un match nul; la meilleure fiche des équipes inter-universitaires du Canada.

Mais l'an dernier, les Aigles Bleus ont joué la plupart de leurs parties contre les équipes du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Cette saison les Aigles affronteront les équipes des X-Men de l'Université Saint-François-Xavier, des Huskies

rendus à Antigonish pour affronter les X-Men dans deux parties samedi soir et dimanche après-midi.

On sait que les Aigles n'ont pas connu beaucoup de succès à Antigonish ces dernières années. "Nous avons battu St-F-X, plusieurs fois à Moncton, mais nous n'avons pas gagné à Antigonish durant quatre à cinq ans," explique Perron.

La première partie à domicile pour les Aigles est prévue pour le dimanche 9 novembre contre les Tigres de l'Université Dalhousie.

D'habitude, les Aigles Bleus arrivent à Antigonish après une partie avec les Tigres à Halifax le jour précédent. "Je pense que nous pouvons mieux jouer si les deux parties se jouent à Antigonish," avance Perron.



de l'Université St-Mary's, des Tigres de l'Université Dalhousie et des Axemen de l'Université Acadia cinq fois chacune. Les quatre autres parties des Aigles Bleus se joueront contre les Mounties de l'Université Mount Allison, les Panthers de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, les Tommies de l'Université de St-Thomas et les Red Devils de l'Université du Nouveau-Brunswick.

"Nous avons décidé de jouer dans la division de la Nouvelle-Écosse cette année et d'avoir plus de parties avec les équipes puissantes," précise Jean Perron, l'instructeur des Aigles Bleus. "Maintenant, il faut gagner la plupart de nos jouées pour mériter une position aux éliminatoires."

Les Aigles Bleus ont débuté leur saison 1980-81 en fin de semaine alors qu'ils se sont

les Aigles ont inscrit une fiche de cinq victoires et une défaite dans leur calendrier d'avant-saison. "Nous avons commencé lentement, explique l'instructeur Jean Perron. Mais mes joueurs sont prêts à battre les X-Men en fin de semaine!"

Chez les Aigles, c'est Mario Larouche ou Jean-Claude Charest qui gardera les filets en fin de semaine. Par contre, bien que la saison régulière ne soit pas encore commencée, déjà, certains joueurs sont mis au rancart. Benoît Fortier, gardien régulier, a récemment été opéré pour une appendicite aigüe et il sera probablement absent pour une bonne partie du calendrier régulier. Jon Coster pour sa part, a subi une fracture du poignet et sera absent au jeu jusqu'à la troisième semaine de novembre.

## Anges Bleus



Les Anges Bleus de l'Université de Moncton ont donné cent pour cent d'elles-mêmes dans chacune des onze parties disputées pendant la saison régulière.

Samedi après-midi à Frédéricton, il faudra que les Anges continuent à batailler ferme lorsqu'ils affronteront les Tigrettes de l'Université Dalhousie dans la première partie des éliminatoires de la Ligue inter-universitaire de hockey sur gazon de l'Atlantique.

La partie débutera à 11

heures. Les Red Sticks de l'Université du Nouveau-Brunswick et les Beothuks de l'Université Memorial s'opposeront au cours de la deuxième jouée à 13h00.

Les gagnantes des deux parties de samedi se feront la lutte pour le titre dans la partie de championnat dimanche après-midi.

Selon Christine LeBlanc, l'instructeur de l'équipe, les Anges peuvent battre les Tigrettes dans la première partie samedi. "Nous avons été battus 2 à 1 par les Tigrettes,

il y a trois semaines", précise Mad. LeBlanc. "Mais je pense que nous pouvons les vaincre maintenant".

Denise Roy, qui a accumulé six buts pendant la saison régulière, et Lisa Allain, avec cinq, ont été les meilleures comptieuses chez les Anges Bleus cette saison.

"Si nous pouvons gagner les deux parties de la fin de semaine, nous pourrions participer aux éliminatoires inter-universitaires du Canada les 7 et 8 novembre. Si on ne gagne pas, la saison est terminée".

## BASKETBALL / BALLON-PANIER, BASEBALL HOCKEY, SQUASH, TENNIS, RAQUETBALL

VOICI LES NOUVELLES LUNETTES

# Sports Spec

SAVAIS-TU QUE TA CARTE ETUDIANTE TE DONNE  
10 % DE RABAIS CHEZ NOUS

MONTURES DE PROTECTION FAITES SPÉCIALEMENT  
POUR CONTENIR LES VERRES DE CORRECTION



VENEZ JETER UN  
COUP D'OEIL CHEZ

**Virion**  
20/20

TELEPHONE

855-2020

1025, RUE MAIN ST., MONCTON

# AU KACHO

**MACLEOD**

**14+15 nov.**

**SYNCOPE**

**21+22 nov.**

**SYNCOPE**

NOTEZ BIEN

L'HORAIRE DE LA SEMAINE DU 17 AU 23 NOVEMBRE SERA AFFICHE A L'ENTREE DE TAILLON AU RETOUR DE LA SEMAINE D'ETUDE.

LE KACHO SERA FERME DURANT LA SEMAINE D'ETUDE (DU 9 AU 13 NOVEMBRE INCLUSIVEMENT). CEUX ET CELLES QUI SERONT DISPONIBLES POUR TRAVAILLER LES SOIREEES DU 14, 15 ET 16 NOV., VEUILLEZ ME CONTACTER.

IL Y AURA UNE PAYE MERCREDI (5 NOVEMBRE) COUVRANT LA DERNIERE SEMAINE.

MARINA

**Horaire des employés de Kacho**

S'il vous est impossible de travailler aux heures et aux postes indiqués, appeler Tina à 856-6157

	Lv di	Ma di	Mercredi p	Mercredi so	Jeudi	Vendredi p	Vendredi so	Samedi so	Dimanche
Responsable de soirée	Marina		Dany	J-Claude	Marina	J-Claude	Jean	Dany	----
Guichet I				Claire	Lisa		Ginette	Louise	----
Guichet II					Rachel				----
Disc-Jockey			Denis L	Danielle	James	Marc	Michel	Jacques	----
Garçons et filles de comptoir			Philippe	Jean	Pierre Yves Michel Christ.	Roger	Guyanne	Denis	----
Serveur(s) de tables			J-Claude	Jean	MoniqM Serge Hilaire	Brenda	Jacques	Louis	----